

Les Ancizes-Comps

BULLETIN MUNICIPAL

N°7

Juillet 2025



SOMMAIRE

8 mai 2024

Commémorations en images | P. 2 et 3

Édito du Maire | P. 4 et 5

Travaux et cadre de vie | P. 6 à 9

Rénov'Actions : programme OPAH | P. 10
Arrêté sur le brûlage des végétaux | P.11

Services publics : les missions des agents | P. 12

Assainissement | P. 13

Fin des chantiers : Mairie et Maison de Santé
Pluriprofessionnelle | P. 14 et 15

Budget et finances | P. 16 et 17

Écoles, enfance, jeunesse | P. 18 à 20

Le conseil municipal des jeunes | P. 21

Action sociale : CCAS et Solidarité | P. 22 et 23

Vie associative, culturelle et sportive | P. 24 à 30

Tourisme et culture | P. 31 et 32

Cérémonies et nouvelles installations | P. 33

Sapeurs pompiers et sécurité | P. 34

Intercommunalité et Syndicats | P. 35 à 40

État civil et communication | P. 41

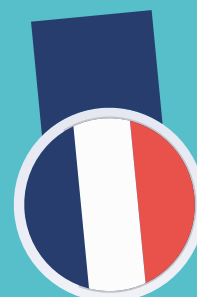
Hommage aux résistants | P. 42-43

Directeur de publication : Didier MANUBY
Réalisation du « Chemin de fer » et rédaction des contenus : Isabelle MEGE, les élus, les agents du Secrétariat de Mairie, les Associations, syndicats SYDEM, SMADC, TE63, agents de la Communauté de Communes CSM, direction de Combrailles Auvergne Tourisme
Maquette et conception : La Comm est dans le Pré.
Photos et illustrations : Isabelle MÈGE, Mairie Les Ancizes-Comps, les élus, les associations de la commune, Cabinet MORPHO Architectes, Hélène VIENNET, Communauté de Communes CSM, Combrailles Auvergne Tourisme, Union Musicale en Combrailles, Sapeurs-Pompiers Les Ancizes, EFS, Diacomédie Foyer Rural, cartes postales de particuliers.
Illustrations : Freepik.

Chanson : Le Chant des Partisans, Paroles de Joseph KESSEL
Impression : L'Imprimeur, 80 avenue Jean Jaurès, Espace MOZAC, 63200 RIOM.
Imprim'vert sur du papier 100 % PEFC
Tirage : 1000 exemplaires - Juillet 2025
Dépôt légal : Juillet 2025
Bulletin distribué dans les boîtes aux lettres de la commune
Disponible en mairie



Remise des médailles



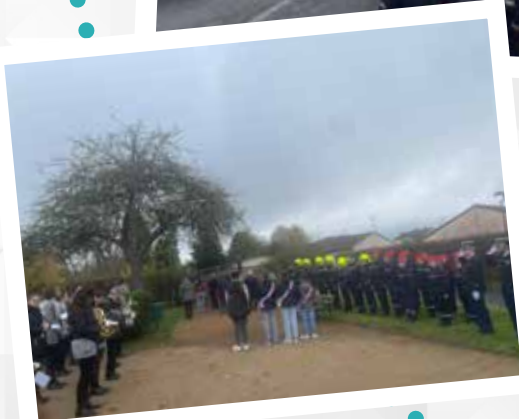
COMMÉMORATIONS

11 novembre 2024

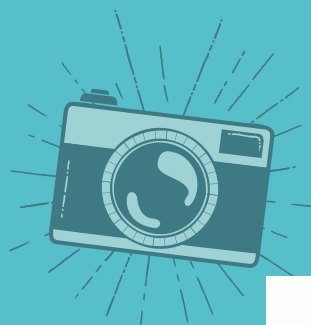
8 mai 2025



Mémorial des Combrailles



Remise de médailles à Monsieur METENIER et à Monsieur FARGEIX, membres de la FNACA par Monsieur CHARLES membre du Bureau de la FNACA, en présence de Monsieur LABONNE Président de la FNACA secteur des Combrailles.



Remise d'une médaille offerte par la municipalité à Monsieur RIVIERE pour ses 40 années de service en tant que porte-drapeau par Monsieur le Maire, en présence de Monsieur LABONNE Président de la FNACA et de Monsieur NEYRAT Maire honoraire.

ÉDITO DU MAIRE



Chère Habitante,
Cher Habitant,

Lors de l'écriture de notre programme pour la mandature 2020 – 2026, nous avons identifié plusieurs secteurs de travaux et de projets à réaliser dans divers domaines voirie, assainissement, bâtiments, etc. Nous avons effectué

un classement par priorité notamment pour les projets, mairie, maison de santé.

Nous entamons la dernière ligne droite de ce mandat pour la mission que vous nous avez confiée lors des élections municipales de 2020. Le but était de développer notre commune pour le bien de nos habitants. Pour cette année, mon propos sera ciblé sur les projets, les travaux et l'implication de nos associations avec l'organisation de nombreuses manifestations tout au long de l'année.

Après la fin prochaine des travaux de rénovation de l'école maternelle en plusieurs tranches, le projet le plus important de cette fin de mandat sera la réhabilitation complète de l'école élémentaire et de la cantine.

L'équipe municipale a souhaité remettre « l'école à sa place » en rénovant l'ancien bâtiment scolaire dont le cachet architectural mérite que l'on s'intéresse à cette structure.

Ce projet se définira avec des changements d'orientation, classes, cours d'école, etc. pour un meilleur fonctionnement. Le bâtiment A (ancienne école) ainsi que le bâtiment B (ancienne cantine) seront entièrement réhabilités avec de nouveaux aménagements.

L'arrivée et l'accès au bâtiment A seront différents avec de nouveaux espaces, une place pour le bus scolaire et des places « arrêt minute » pour les parents. La cour sera transférée côté nord derrière le bâtiment A pour plus de sécurité et afin de limiter la chaleur pour les enfants pendant les périodes de canicule.

Le bâtiment B sera aussi repris en créant une nouvelle cantine au rez-de-chaussée afin de faciliter son accès et son fonctionnement autant pour les élèves que pour le personnel de cantine. La salle du réfectoire de l'étage sera conservée pour d'éventuelles manifestations communales ou associatives.

Ce projet se déroulera sur deux exercices budgétaires et se réalisera à la seule condition de l'obtention de subventions conséquentes.

Pour compléter le côté éducatif de notre territoire, le collège sera intégralement réhabilité par le Conseil départemental à la rentrée 2026.

Sur la partie assainissement, la commune envisage de supprimer la station du camping devenu obsolète avec un refoulement dans la station principale de la commune. Le réseau d'assainissement du camping sera complètement refait. Une cellule pour Personne à Mobilité Réduite (PMR) comprenant WC, douche et lavabo sera installée à proximité des sanitaires en haut du camping,

Une autre cellule PMR sera aussi mise en place pour la cabane de chasse à Sagnes. Le tout afin de finaliser les accès PMR sur l'ensemble des bâtiments communaux.

Enfin, une étude de faisabilité sera réalisée afin de contrôler l'état de fonctionnement des stations de Farges et de Comps et vérifier si des rénovations sont nécessaires.

Pour compléter les installations de sécurité, au SYDEM, la création d'un bassin de rétention des eaux sales en cas d'incendie a été réalisée et financée par le Syndicat à la déchetterie ainsi que la pose d'une cuve souple de réserve d'eau.

Concernant la partie éclairage, la commune va se doter d'un nouvel éclairage au stade municipal. L'ensemble des mats seront changés et équipés avec des nouveaux projecteurs à LED, car ils avaient été impactés par la foudre. Pour compléter le site, sur le terrain de pétanque, trois mats ont été installés pour assurer un éclairage à l'association lors de ses concours départementaux et nationaux.

Le milieu associatif n'est pas en reste sur la commune. Cette année, nous avons assisté à la mise en place de la 13^{ème} Diacomédie « Liberté, Amour et Résistance ».

Ce type de spectacle est unique en son genre et d'une envergure nationale avec 8 séances plus une supplémentaire qui se sont déroulées fin juin, début juillet afin de satisfaire le plus grand nombre.

La mairie a de son côté participé comme elle le fait habituellement pour toutes les associations au soutien logistique et financier de l'opération.

L'équipe municipale félicite et remercie sincèrement la troupe du Foyer Rural et la centaine de bénévoles présents pour ce spectacle remarquable de dix jours qui a attiré plus de 1 800 personnes de tout horizon.

Le Club de Rugby Ancizes Comps CRAC a de son côté réalisé un parcours surprenant en qualifiant le club en demi-finale du championnat de France avec son équipe seniors. Son équipe junior a remporté le championnat d'Auvergne-Rhône-Alpes de sa catégorie. Là aussi, tous les membres du club sont à féliciter et à remercier pour cette belle saison. Ces bons résultats permettent de faire connaître notre commune sur plusieurs stades en France.

Une manifestation nationale s'est produite sur la commune avec le passage du Criterium du Dauphiné impliquant de nombreux coureurs, dont certains de grande renommée, R. Bardet, T. Pogacar et bien d'autres. Est-ce que ce passage aux Ancizes serait un signe pour une traversée de notre commune par un futur Tour de France, espérons-le !

Je profite de cet éditto pour saluer Georges Rivière qui a reçu des mains de Monsieur le Préfet du Puy-de-Dôme l'insigne nationale pour ses quarante années de porte-drapeau. Je lui ai également remis la médaille de la commune lors des cérémonies du 8 mai dernier.

Des mouvements ont eu lieu à la compagnie des sapeurs-pompiers avec la cession du commandement de Guillaume Girard. Je souhaite remercier Guillaume pour son travail, son encadrement et son engagement pour les tâches qui lui avaient été confiées.



Son successeur, Denis Gardon a pris les nouvelles fonctions de commandant. Denis est une personne consciencieuse, il assurera pleinement la continuité de l'action de ses prédécesseurs.

Sur le plan communautaire, je souligne le transfert de nos résidents dans le nouvel EHPAD du Lac.

Le déménagement s'est très bien déroulé sans aucun incident notable. Les résidents et les employés ont découvert un nouvel environnement et un bâtiment agréable à vivre.

Enfin, sur le volet touristique, la gérance de notre camping municipal a été reprise par une équipe de jeunes amenant un nouveau dynamisme avec de nouvelles activités. L'ancien gérant avait permis la relance de ce site qui n'attirait plus beaucoup de campeurs et ne fonctionnait plus très bien.

Je lance un petit rappel pour l'été à tous pour la protection de notre environnement, la sauvegarde de notre ressource en eau et surtout une attention particulière à nos forêts en cette période de sécheresse.

Voilà les quelques lignes d'informations liées à notre commune. Nous sommes en période de vacances, je souhaite à toutes les familles de bons moments de repos, pour les parents, pour les enfants avec les jeux d'été et pour tous les habitants.

Bien Sincèrement,

”

Point sur... la voirie



La commune des Ancizes-Comps dispose d'un **important réseau de voirie** qui s'étend sur une grande longueur avoisinant une vingtaine de kilomètres. Le réseau est composé de routes communales, départementales, voir intercommunales (*secteur usine Aubert et Duval*).

La réfection des chaussées fait, chaque année, l'objet d'une étude ciblée réalisée par la Commission Travaux dont l'adjoint Fernand ANTUNES a la charge, conjointement avec les services de la Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge qui apportent leur concours.

Les améliorations engagées visent à moderniser notre réseau de voirie et à garantir la sécurité de tous les usagers. Chaque secteur est traité selon ses spécificités et il est parfois judicieux de différer les travaux en fonction des chantiers d'enfouissement des réseaux secs (*électriques, télécom, éclairage public*).



C'est le cas pour La Brousse avec un budget de réfection de la voirie de 25 000 euros HT voté en novembre 2024.



Durant l'année 2024, des travaux de nouveaux enrobés ont été réalisés sur la rue des Beysses, rue des Moulières et rue du Chauffier.

Le coût de ces opérations est de 49 313 € TTC financé par le fond de concours voirie 2024.

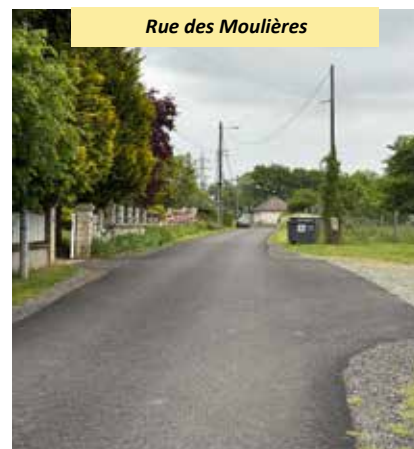
Nous remercions tous les habitants pour leur patience lors des divers travaux de réfection des routes.



Le Chauffier



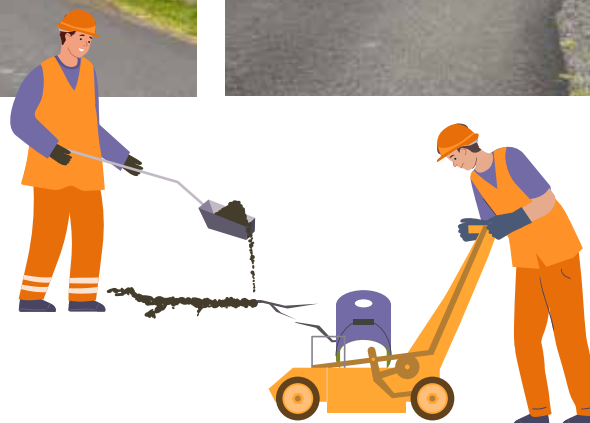
Rue des Beysses



Rue des Moulières



La Brousse



COMM. 3



**Travaux, Voirie, Bâtiments,
Réseaux d'eau, Chemins,
Transition énergétique, Sections**

Adjoint : Fernand ANTUNES

Membres : Ludovic BERNARDIN,
Carole FALKENAU, Raquel FERREIRA,
Rémy LAMYRAND, Thierry MEUNIER

Délégation à la commission 3 :

Raquel FERREIRA

Urbanisme, PLU, Lotissements, Habitat, Terrains communaux

Sécurité, stationnement

Écluse et ralentisseurs

En matière de sécurité, les élus ont concerté les habitants et riverains du **secteur Le Boucheix** afin de mener une réflexion sur la sécurisation de la route à l'entrée de la commune. Il a été décidé la **mise en place d'une écluse avec ralentisseurs**. Les bordures et trottoirs ont été réaménagés. Cette écluse permet de réguler la vitesse des véhicules sur cette voie très fréquentée.



Stationnement « minute »

Un marquage des emplacements de stationnement à temps limité destiné au commerce en centre bourg a été réalisé. Pour un stationnement qui excède 20 minutes, des places de parking sont disponibles sur la place de la mairie et aux abords de la maison Batisse, Rue de la Chartreuse.



Dernière phase de numérotation des rues



Les élus se sont rapprochés des habitants concernés afin de leur délivrer un numéro autocollant provisoire.

Dans les secteurs avec un nouveau nom de rue, un numéro provisoire sera apposé au fur et à mesure de la pose des plaques de nom de rue.

Les laves émaillées avec les numéros définitifs seront fabriquées dans les prochains mois.

Le délai de fabrication par les entreprises spécialisées est conséquent avec un coût non négligeable. La base de données finale relative à l'**adressage est en cours de constitution** par les services de La Poste avec le concours d'un agent municipal et des élus. A terme, elle permettra le référencement dans les GPS.

Des attestations de numérotation peuvent être délivrées en mairie sur demande des habitants.

Téléphonie et internet



Prévision de fermeture du réseau des lignes en cuivre

Après 50 ans de service, le réseau cuivre est vieillissant et nécessite des réparations fréquentes.

La société Orange en est le propriétaire sur notre secteur et a décidé sa fermeture d'ici fin octobre 2028.

L'accès au téléphone et à internet via une prise dite en forme de T sera progressivement remplacée par la fibre optique, plus moderne et performante dans le cadre du Plan France Très Haut Débit.

La fibre optique est moins vulnérable aux intempéries. Elle est plus économe en énergie mais elle est conditionnée à une alimentation électrique.

Pour les foyers qui n'ont pas encore opté pour la fibre optique, le moment venu, votre opérateur vous avertira et proposera une migration vers un abonnement avec la fibre optique si ce ne n'est pas déjà fait.

Lien du site pour avoir les informations :

<https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit/la-fermeture-du-reseau-cuivre-dans-votre-commune>

Focus sur... le projet Scolaeé



TRAVAUX, CADRE DE VIE

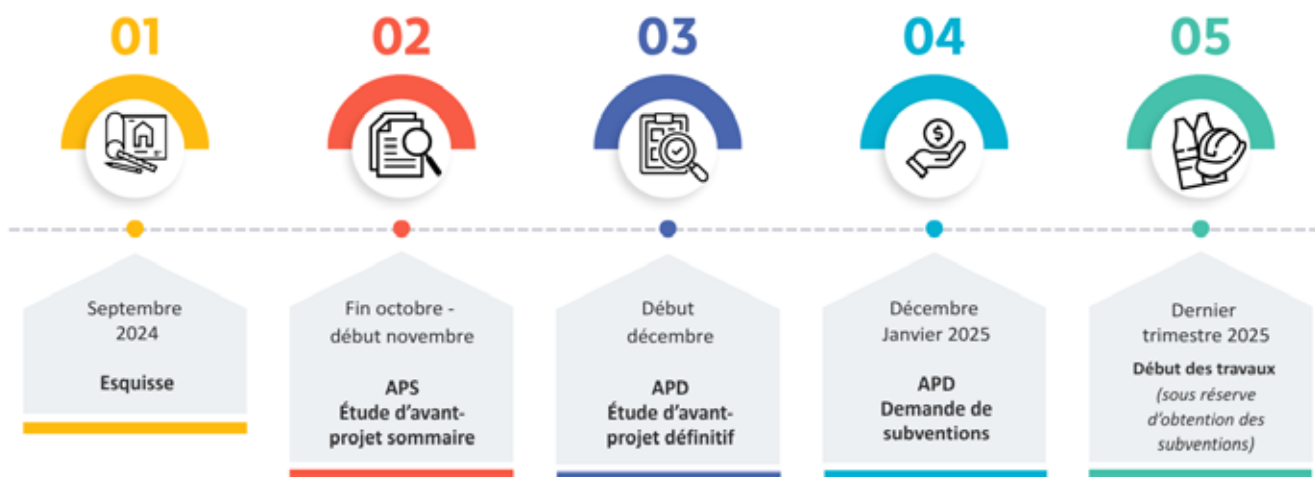
L'école élémentaire est au cœur d'un projet nommé SCOLAEÉ. **Ce projet conséquent met l'accent sur la rénovation du bâtiment historique de l'école et plus particulièrement sur la notion d'amélioration de la performance énergétique à laquelle la municipalité est vigilante : type de chauffage, isolation, changement des huisseries et des portes, abaissement des plafonds.**

Courant septembre 2024, les premières rencontres concernant SCOLAEÉ ont eu lieu en présence du

cabinet d'architectes retenu, du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et de l'Aduhme, du Maire Didier MANUBY, des adjoints Fernand ANTUNES et René MASSON et du conseiller en charge de l'Enfance-Jeunesse Alexis ROSSIGNOL et des enseignants.

Une présentation par le CD 63 et l'Aduhme des possibles modes de chauffage dans le cadre de cette réhabilitation a été faite : un système de géothermie serait envisagé.

Phases du projet et projection



- Un nouvel aménagement de cours de récréation à l'arrière et des modifications sur la rue des Écoles afin de sécuriser l'arrivée des bus scolaires sont en cours de validation.
- La partie « Restauration scolaire » sera elle aussi totalement repensée afin d'accueillir les enfants dans un espace situé de plain-pied pour plus de facilités et un accès total aux personnes à mobilité réduite.



Ce projet d'envergure reste soumis à l'obtention des subventions car il aura un coût important d'environ 2,3 millions d'euros, hors missions d'Architectes et de Bureaux d'études selon les estimatifs et les options retenues à terme.

Il nécessitera d'être étalé sur au moins 2 années d'exercice budgétaire. Un emprunt devra être contracté auprès de la Banque des Territoires pour une durée de 20 ans.

Projection Façade arrière école
Visuel Morpho Architectes

Fleurissement de la commune



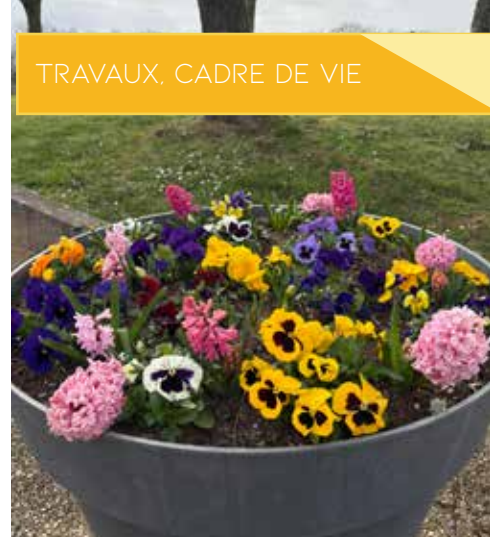
Chaque année, la municipalité des Ancizes-Comps organise le Concours des Maisons Fleuries.

Il reflète non seulement l'engagement des habitants à embellir leur cadre de vie, mais aussi une volonté de préserver l'identité verte de la commune, largement appréciée pour ses paysages naturels et le fleurissement de ses espaces par les agents municipaux.

Le concours s'adresse à tous les privés pour tous les types de jardins, terrasses, balcons ou fenêtres fleuris.

Le jury composé de membres du conseil municipal et d'une professionnelle arpente la commune au début de l'été pour admirer le travail des lauréats.

Il prend en compte non seulement l'esthétique, mais aussi l'originalité et l'harmonie des couleurs, les économies en arrosage.



À vos outils de jardinage et vos semences, pour faire de notre commune un endroit toujours plus fleuri et accueillant.



Lors de la cérémonie des vœux du Maire du samedi 4 janvier 2025, **les vingt-trois participants au concours 2024 ont reçu leur diplôme et récompense** des mains d'Annie GARRACHON, conseillère déléguée en charge de cet événement. Ils pourront faire valoir leur bon d'achat valable 6 mois chez la fleuriste locale de Saint Georges de Mons.

Rénovations et économie d'énergie

Travaux infrastructures pétanque

Après la réalisation des nouveaux terrains de pétanque derrière le stade municipal Rue des Beysses, l'éclairage est en service et les travaux du local de pétanque sont en cours : placoplatre, plafond et électricité.



Sanitaires de l'école maternelle

Les travaux de rénovation des sanitaires (*espace toilettes, douche*) sont en phase de finition. Ces améliorations visent à offrir un environnement plus confortable pour nos jeunes élèves : les anciens sanitaires ont été remplacés ainsi que la faïence murale. Le sol est posé.

Les nouveaux sanitaires sont conçus pour être accessibles à tous les enfants et contribueront à améliorer le bien-être des élèves tout en favorisant également leur autonomie et leur apprentissage progressif des règles d'hygiène.



Locaux de la Poste

La municipalité poursuit son programme de travaux en matière de rénovation énergétique des bâtiments communaux. En effet, il est primordial de veiller aux économies d'énergie.

Sur l'immeuble de la Poste, le doublage des murs, le changement des menuiseries extérieures (fenêtres et portes, devenues vétustes et l'isolation des combles) sont quasiment achevés.

Ce chantier pourra bénéficier des certificats d'économie d'énergie.



MONTANT DES TRAVAUX
44 312 € HT
(nous aurons une subvention DETR)

OPAH et rénovation énergétique

La Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge s'est engagée pour la rénovation des logements privés anciens en mettant en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur les centres bourgs anciens des communes concernées jusqu'à fin 2027.

Si vous êtes propriétaire bailleur ou propriétaire occupant aux ressources modestes ou très modestes, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement complet et gratuit dans votre projet par le bureau Urbanis, mandaté par la Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge.

L'accompagnement comporte des aides financières conséquentes, des conseils, un suivi technique et administratif personnalisé jusqu'au terme de votre chantier.

Des permanences sans rendez-vous se déroulent deux fois par mois sur le territoire communautaire avec le bureau Urbanis.

Plus d'information au 04 73 90 00 08 ou sur : habitat.csm@urbanis.fr
<https://www.combrailles-sioule-morge.fr>, rubrique aménagement du territoire

Objectifs de l'OPAH



Améliorer les performances énergétiques des logements avec des travaux d'isolation des murs, des sols, des greniers, le remplacement de fenêtres, de système de chauffage ou encore de ventilation



Permettre le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées avec des travaux d'adaptation du logement : transformation d'une baignoire en une douche adaptée, installation d'un monte-escalier ou d'une rampe etc.



Rénover intégralement des logements dégradés, occupés ou vacants.

Dates et lieux permanences



Le dispositif Rénov'actions, service public de la rénovation



A la suite des récentes annonces faites par l'Etat concernant le dispositif «Ma Prime Rénov'», les **propriétaires peuvent obtenir gratuitement des renseignements fiables, neutres et adaptés au contexte local et à l'actualité en cours auprès de Rénov'actions 63 (04 73 42 30 72)** à l'échelle de l'intercommunalité.

Les aides de l'Anah concernant les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie, les rénovations globales de logements très dégradés et les propriétaires bailleurs qui souhaitent améliorer des logements en vue de les conventionner sont toujours d'actualité.

DES AIDES POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT



Info Préfecture

Réglementation des feux de plein air



Les feux en plein air sont réglementés par l'arrêté préfectoral n°20241336 du 5 août 2024 qui abroge l'arrêté de 2012. Cet arrêté précise la nature des matériaux qui peuvent être brûlés et les conditions dans lesquelles l'opération doit être réalisée. Tous les feux pour les particuliers sont interdits.

Cette réglementation ne doit pas faire oublier que la valorisation des déchets végétaux par compostage individuel ou en déchetterie est à privilégier.

Interdiction PERMANENTE

- les **lanternes célestes** (lanternes chinoises ou thaïlandaises),
- le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des **déchets non végétaux** des particuliers ou issus des activités artisanales, industrielles, commerciales, agricoles,
- le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des **déchets végétaux ménagers** : les déchets végétaux ménagers incluent les déchets verts dits de jardin (*herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, branchettes ou petits résidus de tailles, de débroussaillages ou d'élagages et autres résidus végétaux biodégradables sur place ou évacuables dans le cadre de la collecte des ordures ménagères*).



Feux autorisés toute l'année

- feux pour méchouis ou barbecues, feux de camp, feux de Saint-Jean,
- travaux de désherbage à l'aide de désherbeurs thermiques,
- travaux par points chauds,
- artifices de divertissement (*fusées d'artifices, feux de Bengale, pétards*).

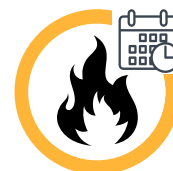


Le tout sous conditions de météo, distance des zones forestières, gêne au voisinage, pollution atmosphérique, etc.

Les types de feux autorisés sous conditions

Sous réserves et avec une période d'interdiction du 1^{er} juillet au 30 septembre (sans dérogation)

- l'incinération ou le brûlage dans le cadre de la gestion forestière,
- déchets végétaux agricoles ou assimilés,
- **l'écobuage** : ce type de feu autorisé pendant la période du 1^{er} octobre au 30 juin est soumis à **déclaration préalable en mairie** (*formulaire téléchargeable sur le site internet de la préfecture du Puy-de-Dôme et disponible en mairie*).



Qui contacter selon le type de feux ?

- Pour tous feux de végétaux agricoles, écobuage, brûlage dans le cadre de gestion forestière :
Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme Service Eau Environnement et Forêt
ddt-seef-fcen@puy-de-dome.gouv.fr - 04.43.36.03.00

- Pour tous autres feux de plein air :
Préfecture du Puy-de-Dôme - Service Interministériel de Défense et Protection Civiles SIDPC - Marc Valla
04.73.98.63.75

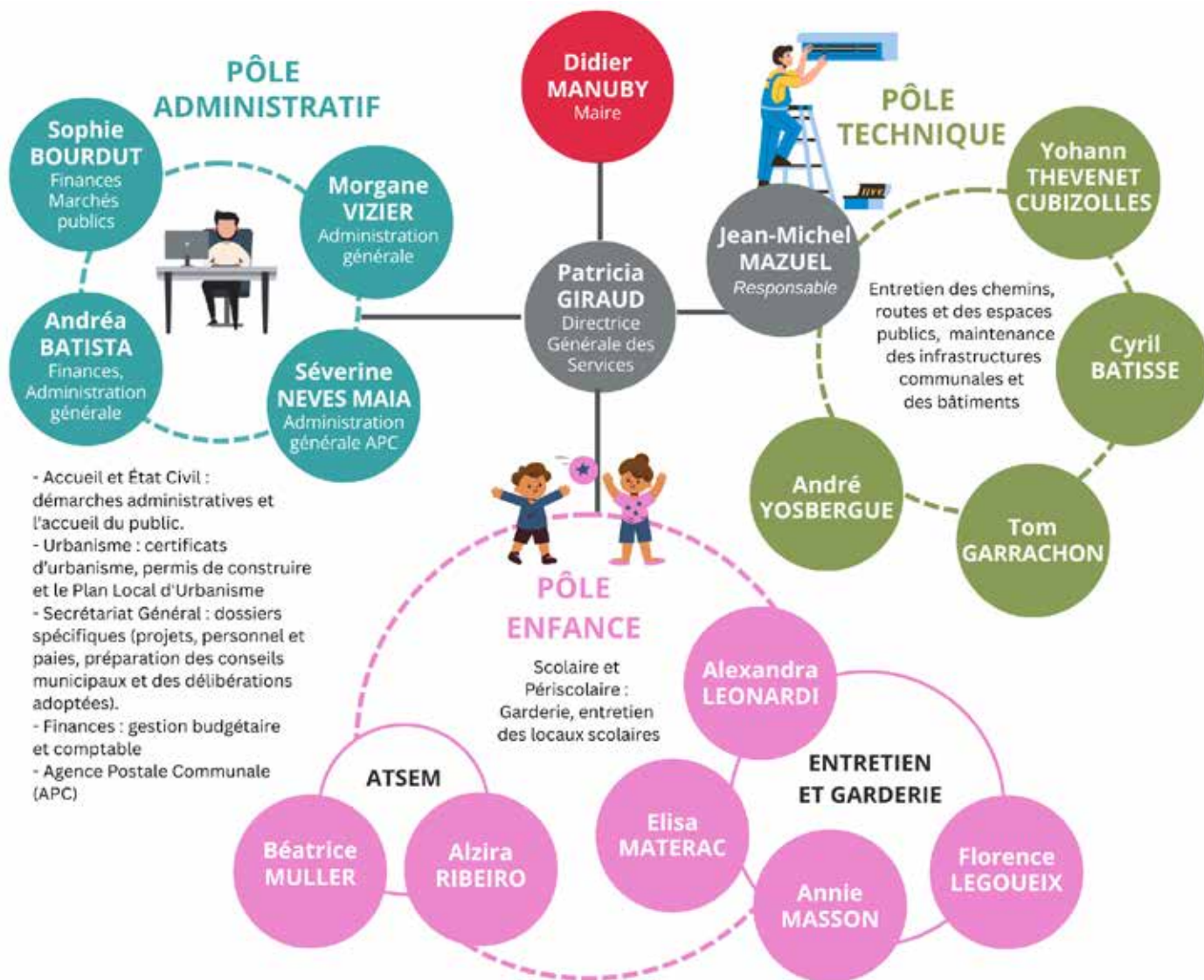
Chaque intervention des services de la Gendarmerie Nationale pour respect de cette Réglementation fera l'objet d'une verbalisation en cas d'infraction constatée. Consultez l'Arrêté Préfectoral du 5 août 2024 sur les feux de plein air :

<https://www.puy-de-dome.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-et-foret/Foret/Reglementation/Reglementation-des-feux-de-plein-air>

SERVICES PUBLICS

Des agents au coeur du service public

Découvrez l'organigramme et les missions des agents de votre mairie !



Remise de médaille



À l'occasion du pot d'été organisé chaque année par les élus municipaux, le maire Didier MANUBY a remis une médaille à un agent de la commune Nelson CARVALHO.

Numérisation de l'État Civil

La municipalité a fait le choix de s'orienter vers la numérisation de l'État Civil afin de préserver les registres qui deviennent anciens et qui n'auront plus besoin d'être manipulés et photocopiés. À cet effet, un investissement pour un progiciel spécifique et la numérisation des registres est en cours. Cette solution retenue offrira également une meilleure efficacité au quotidien pour notre service État Civil.

ASSAINISSEMENT

Point travaux

Stations d'épuration et réseau



COMM. 5



Assainissement, Réseaux eaux usées, Ordures Ménagères, Site de Fougères et Patrimoine

Adjoint : René MASSON

Membres : David BRUNET,
Annie GARRACHON,
Rémy LAMYRAND,
Jacques MOREAUX

**Conseillère municipale
déléguee : Annie GARRACHON**

*Camping, Tourisme, Environnement,
Maisons Fleuries, Journée propre,
Embellissement, Espaces naturels et
Forêts*

Nouvelle lagune Route du Pont du Bouchet



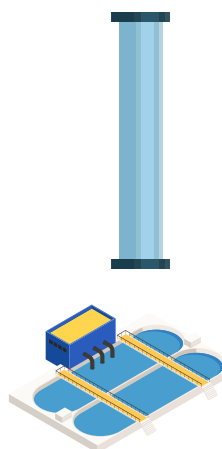
Une **nouvelle étude diagnostique de l'ensemble des réseaux** d'assainissement a été réalisée en 2024 sur toute la commune, de manière à obtenir les subventions nécessaires à la poursuite des travaux nécessaires en 2025 :

- rénovation du réseau du Camping de Comps et suppression de la station avec relevage des eaux usées vers la station de Tournobert,
- mise en place d'un déversoir d'orage en amont de la station de Tournobert,
- remplacement de regards,
- reprise de parties de réseaux usagées.



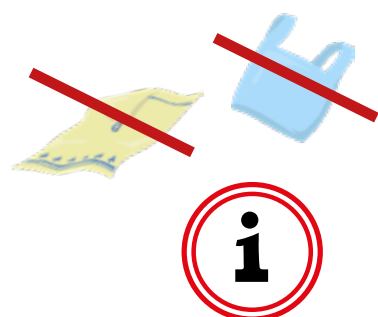
L'exploitation de la nouvelle station de Tournobert et des autres stations de la commune a été confiée au syndicat Sioule & Morge depuis le 9 Juillet 2021, ainsi que l'ensemble des réseaux d'assainissement et d'eau potable. Ce contrat a été reconduit jusqu'en 2025 inclus.

► Nous envisageons de transférer la totalité de la compétence assainissement au syndicat Sioule & Morge à partir de Janvier 2026.



Une visite commentée de la nouvelle station a été organisée par René MASSON adjoint le 26 mai 2025 pour le maire et des élus de la commune de Giat, cette opération qui a suscité beaucoup d'intérêt de la part des personnes présentes leur permettra de finaliser le choix de leur future station.

Rappel de bonnes pratiques



Tous les objets susceptibles de constituer des fils qui ne sont pas très rapidement solubles ou biodégradables (lingettes, sacs plastiques, masques, serviettes hygiéniques, cotons tiges, morceaux de tissus, etc.), sont source de nombreux problèmes: obstruction des réseaux, pannes fréquentes des pompes et turbines. Les coûts induits par ces dysfonctionnements sont très importants et les répercussions gênantes en termes de confort (mauvaises odeurs, impossibilité d'évacuation des effluents, débordements, etc..).

MERCI DE NE JETER AUCUN DE CES PRODUITS DANS VOS TOILETTES, SVP.

FIN DE CHANTIERS



Nouvelle mairie



Courant avril 2024, le chantier de la nouvelle mairie commencé durant l'été 2022 a été clôturé. Cette fin de projet marque une étape importante dans notre engagement pris en début de mandat à offrir des services municipaux modernes et accessibles à tous nos citoyens.

La rénovation de la mairie a été conçue pour améliorer l'efficacité des services municipaux et de l'agence postale communale APC tout en préservant le charme historique du bâtiment. Les travaux ont inclus la modernisation des espaces de travail, une bonne accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et l'intégration de nouvelles technologies.

Les principales améliorations clés sont sur :

- l'accessibilité, l'installation d'un ascenseur pour faciliter l'accès à l'étage.
- la transition écologique, l'isolation du bâti, le changement des huisseries et la mise en place d'un système de chauffage plus efficace et d'une cuve de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des parterres et jardinières dans la commune.
- les services, des nouveaux guichets d'accueil et espaces de travail optimisés pour un meilleur service au public permettant une amplitude d'ouverture plus large pour l'APC.

Nous avons été ravis d'accueillir nos habitants le 13 avril 2024 pour une visite exclusive des nouvelles installations. Cette matinée a permis à chacun de découvrir les améliorations apportées et de se familiariser avec les nouveaux espaces.

La cérémonie d'inauguration a eu lieu le vendredi 27 septembre 2024 à 17h00 en présence de *Madame la Sous-préfète de Riom Pascale RODRIGO, de Madame la Députée Christine PIRES BEAUNE, de Monsieur le Conseiller régional Sylvain DURIN, de Messieurs les Conseillers départementaux Grégory BONNET et Jérôme GAUMET, de Monsieur le Président de la Communauté de Communes CSM Sébastien GUILLOT, de Monsieur le Maire Didier MANUBY, des représentants de La Poste, des élus du conseil municipal et des citoyens.*

Ce fut l'occasion de célébrer ensemble cette réalisation et de visiter les nouvelles installations. Les habitants étaient cordialement invités à participer à cet événement hautement symbolique.

Nous tenons à exprimer nos remerciements à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet : le cabinet d'architectes Morpho, les artisans, les ouvriers, nos agents et les élus du conseil municipal, les organismes qui ont délivré les subventions : Etat, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Conseil Régional d'Auvergne, La Poste pour l'APC.



Maison de Santé Pluriprofessionnelle

La commune des Ancizes-Comps a vu l'aboutissement d'un projet ambitieux avec l'**ouverture de la nouvelle Maison de Santé Pluriprofessionnelle en juillet 2024.**

Ce projet, démarré en février 2023 permet d'éviter un désert médical avec la création d'une infrastructure adaptée, attractive et essentielle à la couverture sanitaire de la population locale.



Ce projet est le résultat d'une collaboration fructueuse entre plusieurs acteurs clés depuis 2019 : les professionnels de santé déjà présents, la coordinatrice santé du Syndicat Mixte d'Aménagement des Combrailles (SMADC) Marie-Pierre CONDAT, les agents de l'Agence Régionale de Santé (ARS), les architectes du cabinet MORPHO et les élus municipaux en charge de ce volet.



Les habitants de notre bassin de vie ont accès à des soins complets et personnalisés sans avoir à parcourir de longues distances.

Située en plein centre-bourg, la nouvelle Maison de Santé Pluriprofessionnelle d'une surface totale de 530 m2 a été construite selon les dernières normes, avec une attention particulière portée à l'efficacité énergétique.

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle abrite déjà **14 professionnels de santé**, offrant une diversité de spécialités médicales et paramédicales, incluant

- 3 médecins
 - 3 infirmières
 - 4 kinésithérapeutes
 - 1 ostéopathe
 - 2 psychologues
 - 1 diététicienne
- un dispositif Asalée (Action de Santé Libérale En Equipe) avec une infirmière spécialisée. Ce dispositif basé sur une relation triangulaire entre le médecin, l'infirmière et le patient vise à aider les personnes souffrant de maladies chroniques.*



Les professionnels de santé versent un loyer à la commune, qui comprend la location des locaux et les charges. Ce modèle financier, concerté avec les intéressés, permet de couvrir l'emprunt contracté par la commune pour mener à bien ce projet.

La commune des Ancizes-Comps tient à remercier tous les acteurs impliqués dans ce projet, ainsi que les organismes qui ont versé les subventions sans lesquelles ce projet n'aurait pas abouti : l'État, la région AURA, et l'Europe avec les fonds FEADER.



L'inauguration des locaux aura lieu la deuxième quinzaine de septembre 2025.



Coût global de l'opération

1 443 310,48 € HT *

***Ce projet bénéficie de subventions à hauteur de 64 %.**



BUDGET ET FINANCES

Budget 2024/2025

Le conseil municipal a récemment voté son budget, démontrant une gestion saine. Ce contexte favorable permet d'envisager avec sérénité le projet de rénovation SCOLAEÉ de l'école élémentaire.

Les comptes de gestion et administratifs ont été approuvés à l'unanimité ainsi que le budget primitif communal pour l'année en cours, affichant un bon équilibre financier.

- **Le projet SCOLAEÉ : un investissement en faveur de l'éducation de nos enfants et petits enfants**

Le projet SCOLAEÉ budgété à 2,3 millions d'euros, hors missions d'Architectes et de Bureaux d'études, vise à rénover entièrement l'école publique communale, offrant ainsi aux élèves un environnement d'apprentissage moderne et adapté. Cette opération sera financée en partie par des subventions. La municipalité a déjà sollicité des aides auprès de l'État, du Conseil départemental et d'autres partenaires institutionnels.

L'obtention de ces subventions conditionne la réalisation de ce projet.

Ce projet s'effectuerait en 2 phases sur 2 exercices budgétaires.

- **Un financement sécurisé par la Banque des Territoires**

Pour compléter le financement du projet SCOLAEÉ, la municipalité envisage de contracter un emprunt auprès de la Banque des Territoires. Cet emprunt, d'une durée de 20 à 25 ans, permettra de couvrir une partie des coûts de rénovation sans compromettre la santé financière de la commune. La Banque des Territoires, partenaire de confiance des collectivités locales, offre des conditions de prêt avantageuses pour les investissements publics, notamment dans le domaine de l'éducation.

Outre le projet SCOLAEÉ, d'autres investissements sont à envisager :

- éclairage public,
- fin du chantier de la cabane de chasse,
- mise aux normes PMR des sanitaires au camping,
- cimetière: jardin du souvenir,
- city parc pour les jeunes,
- signalétique des rues etc.

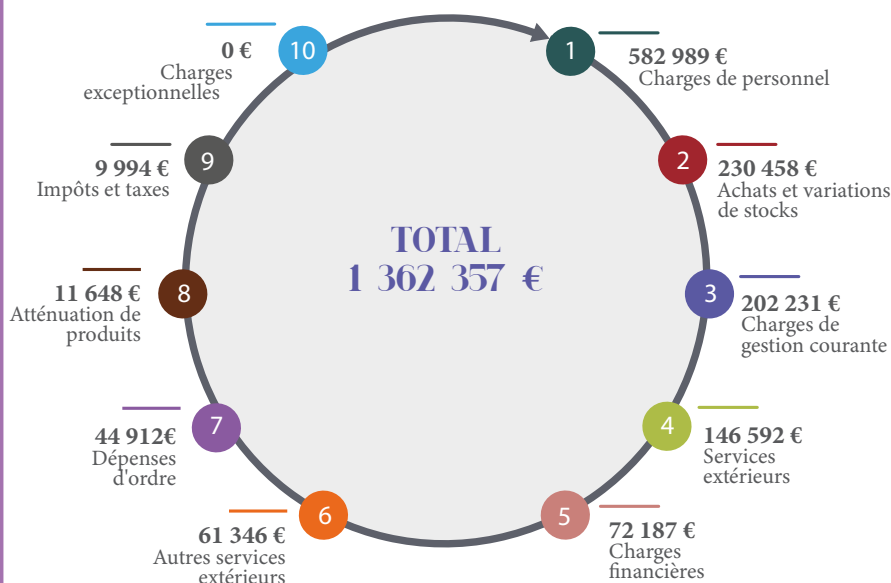


Après trois années sans augmentations et pour soutenir ces investissements, **le conseil municipal, à l'unanimité, décide de pratiquer une hausse modérée des taux communaux qui demeurent inférieurs à la moyenne départementale.**

Cela permettra de générer des recettes supplémentaires tout en maintenant un niveau de fiscalité raisonnable pour les contribuables.

- Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties : 28,81 % ;
- Taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties : 21,83 % ;
- Taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale : 10,02 %.

DÉPENSES FONCTIONNEMENT 2024



RECETTES 2024

1 005 610 €	> Impôts et taxes
560 424 €	> Dotations et participations
133 800 €	> Autres produits de gestion
70 664 €	> Produits du domaine
8 286 €	> Atténuation de charges
9 604 €	> Produits exceptionnels
4,50 €	> Produits financiers
0 €	> Excédent fonctionnement reporté

1 788 393 €

EXCÉDENT : 426 036 €



L'excédent positif dégagé en fonctionnement de 426 036 euros sera repris sur le budget prévisionnel 2025 avec un report du résultat positif de fonctionnement antérieur de 230 313 euros.

- Le *Compte Financier Unique CFU* d'une collectivité est un document élaboré par l'agent comptable et le maire. Il est présenté au conseil municipal pour approbation au mois de mars ou avril une fois par an. Celui-ci reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée et certifie de la bonne application du budget primitif et des budgets rectificatifs.
- Le *Compte de Gestion* est quant à lui un document élaboré par la DG-FIP (Direction Générale des Finances Publiques) qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires en dépenses et en recettes pour l'année écoulée.
- Il est soumis à approbation du conseil municipal qui peut ainsi constater la stricte concordance de celui-ci avec le CFU.

Subventions aux associations

La municipalité consacre un budget annuel d'environ **32 500 euros** pour les subventions versées aux associations en activité avec des bénévoles très investis. Ces derniers œuvrent dans divers domaines : sports, culture, enfance-jeunesse, solidarité... et en direction de toutes les catégories d'âge.

Nous les félicitons pour leur dynamisme et leur engagement !



DÉTAIL PAR CATÉGORIE

SPORTS : école de rugby, CRAC, trail de Comps, USGA etc.	13 800 €
CULTURE ET PATRIMOINE	4 900 €
ANIMATIONS : les 2 comités des fêtes	4 400 €
COMITÉ DE JUMELAGE	3 500 €
JEUNESSE : parents d'élèves, écoles, collège <i>NB : somme ré-évaluée en fonction des besoins ponctuels (voyages...)</i>	3 470 €
POMPIERS : amicales, challenge	1 200 €
DIVERS : FNACA, solidarité, don du sang etc.	1 150 €

ÉCOLES, ENFANCE, JEUNESSE

Actualités écoles et collège



École élémentaire

Cette année, l'école élémentaire des Ancizes compte **71 élèves répartis en 3 classes** : 23 CP/CE1, 23 CE1/CM1 et 25 CE2/CM2.

Les élèves ont présenté un **spectacle** avec les enfants de l'école maternelle le vendredi 18 avril au foyer rural. Notre intervenante en sport Manon a aidé les élèves à créer des chorégraphies incluant des figures d'acroport sur des musiques.

Cette année, **nous travaillons également sur les jeux sur plateau, des jeux de stratégie**. Dans un premier temps, ils apprennent à jouer, puis ils vont les fabriquer et enfin ils les proposeront aux enfants des autres classes avant de les proposer à leurs parents. Tout cela permet de prolonger le travail sur l'éducation aux écrans, la coopération, la gestion des émotions...

L'autre grand projet concernant l'école est la réalisation d'une exposition pour les 80 ans de l'armistice de la seconde guerre mondiale visible le 8 mai au foyer rural ainsi que la participation à la commémoration aux monuments aux morts avec des chansons (*appries avec l'aide de notre intervenant en musique Emmanuel*) et des lectures de poésies.

Madame Chrystelle GOMOT,
Directrice



Lectures de poésies et chants lors de la cérémonie du 8 mai 2025



COMM. 2 @

**Communication, Information,
Site internet, Réseaux sociaux,
Culture**

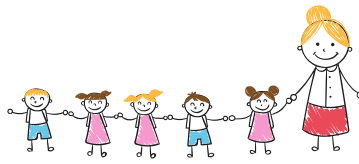
Adjointe : Isabelle MÈGE

Membres : Hélène COURTADON,
Amel EL MANDILI,
Annie GARRACHON
Philippe JOUBERTON,
Alexis ROSSIGNOL

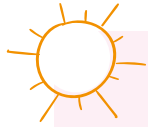
**Conseiller délégué :
Alexis ROSSIGNOL**

Ecoles, Conseil des Jeunes,
Enfance et Jeunesse, Collège,
Jumelage en Europe

École maternelle



L'école maternelle comporte 2 classes où sont accueillis 35 élèves de la Toute Petite Section à la Grande Section de 2 à 6 ans.



35 élèves
PS > MS > GS

Quelques exemples d'activités

- Tous les élèves à partir de la Petite Section vont à la piscine toutes les semaines en périodes 4 et 5.
- Les 2 classes se rendent à la médiathèque des Ancizes toutes les deux semaines.

- Le thème travaillé cette année est la nature et plus particulièrement les arbres. Les enfants ont pu semer des graines et planter des bulbes dans les jardinières fabriquées par les employés municipaux.
- L'école a participé à Comb'images avec le projet « le chant des arbres ». Des intervenantes ont été financées par le SMAD des Combrailles et les enfants ont réalisé un « stop motion » (animation pas à pas) à partir de l'album « Toujours rien » de C. Voltz.

- Une sortie scolaire à la forêt des Arboris à Aydat financée par l'APE, la communauté de communes et la coopérative scolaire a eu lieu en juin.

Madame Véronique MONNET,
Directrice



Réalisation des enfants dans le cadre du projet Comb'images avec le SMADC

Collège départemental

La fin de l'année scolaire 2024-2025 est marquée par le **début des travaux de restructuration**, qui ont débuté en février et vont se poursuivre jusqu'à la rentrée 2026, suivant 3 phases distinctes.

Ce phasage doit permettre à l'établissement de fonctionner durant toute la durée des travaux.

Les futurs élèves pourront évoluer dans un environnement rénové à 80%, qui constituera un cadre propice aux enseignements et à l'épanouissement personnel.

Ce sera le cas pour les 63 élèves de CM2 qui ont pris part à une journée d'intégration le 2 avril dernier.

Cet effectif doit permettre l'ouverture d'une division supplémentaire de 6^e, avec des classes peu chargées à la rentrée prochaine. Les enseignements de Français et de Mathématiques seront par ailleurs intégralement réalisés en groupe d'environ 16 élèves.

Monsieur Didier COZMESCO,
Principal



Les élèves de 3^e ont effectué leur stage en entreprise et reviennent d'un séjour d'activités physiques de pleine nature à La Canourgue.



Les classes de 4^e suivent un projet de lecture à voix haute en lien avec le SMADC, dans le cadre du banquet littéraire. Ils ont également visité des établissements de formation le 24 juin.



Une sortie géologique dans la chaîne de Puys concernera les collégiens de 5^e.

Pour les 6^e une journée est organisée au pied du Puy de Dôme, dans le cadre du festival les nuées ardentes.

En bref !

Don d'ordinateurs à l'école élémentaire

Fin janvier 2025, l'entreprise de transports **MEUNIER**, historiquement présente sur la commune des Ancizes-Comps, a fait un don d'ordinateurs d'occasion destinés aux écoles publiques.



Hugo MEUNIER, un des dirigeants, remettait symboliquement les quatre ordinateurs à l'école en présence d'élus municipaux : *Didier MANUBY Maire, Isabelle MÈGE adjointe, Alexis ROSSIGNOL conseiller délégué et de Madame BARLOT, directrice adjointe de l'école.*

Il a affirmé la volonté de l'entreprise et de ses collaborateurs de s'inscrire dans une démarche durable permettant le réemploi des équipements informatiques dans les établissements scolaires. « *L'entreprise MEUNIER est fière de collaborer avec les écoles et la mairie en faveur des jeunes* ». a-t'il souligné.

Pour le Maire : *"Ce don est un exemple parfait de la façon dont les entreprises locales peuvent contribuer à aider notre communauté, la municipalité remercie vivement les Transports MEUNIER et ses collaborateurs en charge de cette initiative".*

Mme BARLOT a exprimé sa gratitude au nom de l'équipe enseignante. **L'octroi de ces ordinateurs permettra de compléter le parc informatique existant, un atout précieux pour l'apprentissage du numérique aux élèves de l'école élémentaire.**

Une belle mobilisation pour les écoles.



Nouveau tableau numérique à l'école maternelle

L'investissement d'un nouveau tableau numérique interactif s'est révélé nécessaire dans une des classes afin de remplacer un matériel existant qui était devenu obsolète.

Cet équipement très performant est totalement adapté aux enfants des tranches d'âges de l'école maternelle. L'utilisation est simple et elle offre de nombreuses possibilités et atouts dans les approches pédagogiques déployées par les enseignants.



Rejoignez l'APE !

Les délégués des Parents d'Elèves élus au début de l'année scolaire siègent aux Conseils des écoles. Les bénévoles se mobilisent pour proposer des animations sympathiques tout au long de l'année afin de financer des voyages, des sorties pour tous les enfants des écoles publiques de notre commune.



À la rentrée de septembre 2025, parents, n'hésitez pas à contacter et rejoindre l'Association des Parents d'Elèves !



LE CONSEIL DES JEUNES

Le conseil municipal des jeunes (CMJ) a été une volonté de mi-mandat afin de permettre à des jeunes adolescents de s'approprier le rôle d' élu, et de soumettre actions et développement des infrastructures sur notre commune.

De 2023 à 2026, cinq jeunes ont été élus (Aya et Noa pour les Ancizes-Comps, Elise, Marceau et Zoé pour Saint Georges de Mons). Les deux communes voisines se sont unies pour mener des projets communs, en direction et autour de toutes les tranches d'âges de la jeunesse. Ils termineront leur mandat bientôt.

Nous les félicitons d'ores et déjà vivement pour leur engagement.

Le CMJ se réunit environ tous les deux mois, selon les disponibilités de chacun. Les jeunes élus sont présents à chaque commémoration (8 mai, 14 juillet, 11 novembre) et inaugurations*.



**Marceau est aussi porte-drapeau, ce qui explique parfois son absence sur les photographies.*

Projets réalisés et engagés durant le mandat du CMJ



Après-midi « jeux intergénérationnels »



Soutien à l'organisation des jeux des écoles pour les fêtes patronales



Tenues de bureaux de vote lors des élections



Invitation pour observer une réunion de conseil municipal de chaque commune



Cabine à livres qui devrait bientôt voir le jour (lieu à déterminer)



Développement et création des structures sportives au stade municipal :

- skate-park (demande de subvention de la Mairie des Ancizes à l'Agence Nationale du Sport en attente d'obtention, 40 000 € de budget municipal alloué),
- aires de jeux autour du stade.

Encore quelques projets à mener pour le CMJ d'ici mars 2026. N'hésitez pas à venir à leurs actions et montrer de l'intérêt aux projets de ces jeunes élus. **Bravo à eux pour leur dynamisme et enthousiasme dans la vie communale !**

ACTION SOCIALE

CCAS : repas des plus de 70 ans

Un Dimanche de Fête

La commune a eu le plaisir d'accueillir les seniors pour un traditionnel repas, un événement attendu et chéri par tous.

Organisé par Hélène COURTADON adjointe aux Affaires sociales et les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), **ce moment de convivialité a rassemblé plus de 95 de nos habitants** concernés dans une ambiance chaleureuse et festive.

Une journée placée sous le signe de la convivialité

Dès leur arrivée, les convives ont été chaleureusement accueillis par Monsieur le Maire et les membres du CCAS ainsi que les élus. La salle, décorée avec soin, offrait un cadre parfait pour ce repas dominical. Les tables, joliment dressées, invitaient à la détente et aux échanges. Un menu préparé par un traiteur, de nature à satisfaire toutes les papilles avec une salade gourmande, noix de veau aux Girolles, gratin dauphinois et sauté de légumes, trou Auvergnat, assiette de fromages, framboisier sur coulis de fruits rouges, le tout accompagné de bons vins, Vouvray et café.

Pour agrémenter cette journée, plusieurs animations ont été proposées avec l'atelier gibaldipontain et Nicole JACQUEMET.



COMM. 4



Affaires sociales, Solidarité, CCAS, Attribution logements, Commémorations, Agriculture

Adjointe : Hélène COURTADON

Affaires sociales, Solidarité, CCAS, Attribution logements, Commémorations, Agriculture
Membres: David BRUNET, Amel EL MANDILI, Annie GARRACHON, Rémy LAMYRAND, Jacques MOREAUX.

Conseillère déléguée : Isabelle THAUVIN

Associations, Fête patronale, Marchés, Festivités, Animations diverses

Un moment d'émotion

Lors de son discours, Monsieur le Maire a tenu à remercier les invités pour leur présence et leur dynamisme.

Il a également souligné l'importance de ces moments de partage, qui renforcent les liens au sein de la communauté.

Un hommage particulier a été rendu aux doyens de cette journée : *Madame Odette DA SILVA née en 1930 et Monsieur André NEYRAT né en 1932*, ils ont reçu un cadeau en signe d'amitié et de reconnaissance.

Les personnes qui n'ont pas pu profiter de cette journée, bénéficient d'un colis d'une valeur équivalente au repas. Nos anciens qui sont en EHPAD reçoivent également un colis de fin d'année, qu'ils soient aux Ancizes ou dans un autre établissement.

Missions du CLIC

L'Association Réseau Seniors a été créée en 2003 pour porter le CLIC Riom Limagne Combrailles, mission de service public déléguée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme. L'association s'est vue confier d'autres dispositifs au fil des années.

Le CLIC représente le guichet unique d'informations pour les plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels :

Le CLIC répond à une mission de service public : **il les accompagne dans toutes les démarches en lien avec le maintien à domicile et propose des activités collectives diverses et variées.**



CLIC RIOM LIMAGNE COMBRAILLES
51 Rue Lafayette, 63200 Riom
04 73 33 17 64
<https://clic-riom.fr/>

Les actions du CLIC sur notre commune

Le CLIC propose, entre autres, des ateliers avec diverses thématiques tout au long de l'année en lien avec la Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge et son CIAS.

Ateliers socio-esthétiques



Cette année, du 23 avril 2025 au 25 juin 2025, c'est un atelier « Bien-être » pour les femmes souffrant d'un cancer du sein et âgées de plus de 60 ans qui est proposé à la Maison des Jeunes, sur inscription auprès du CIAS.

Ateliers gym plaisir



Toute l'année, à partir de début janvier 2025 jusqu'au 17 décembre 2025, une séance hebdomadaire de Gym plaisir est proposée aux personnes de plus de 60 ans dans le cadre de la thématique Activité Physique Adaptée, pour une durée d'une heure, dans les bâtiments derrière l'école.

Ateliers médiation numérique et inclusion



En avril 2024, il a été organisé une session de 10 ateliers numériques qui ont été proposés jusqu'en juin 2024 pour environ 10 participants. Les séances avaient lieu dans une salle de la nouvelle mairie équipée d'une connexion internet. Un intervenant missionné par le CLIC animait les ateliers. **Les personnes présentes ont eu la possibilité d'utiliser des ordinateurs portables d'occasion mis à disposition par la mairie.**

Ce matériel avait été subventionné par la Préfecture du Puy-de-Dôme dans le cadre du programme de subvention Inclusion numérique du plan France Relance.



Banque alimentaire

Une collecte de la Banque Alimentaire a eu lieu les 22 et 23 novembre 2024 à l'extérieur du magasin Netto. Les membres du CCAS et les élus étaient fortement mobilisés sur ces deux journées.

La générosité et la solidarité des habitants de notre bassin de vie sont à souligner car la collecte s'est avérée importante. **Un grand merci aux personnes présentes, aux donateurs et aux partenaires.**



ANIMATIONS & ASSOCIATIONS



Fête patronale 2025

ÇA BOUGE
AUX ANCIZES-COMPS!

La Fête Patronale s'est déroulée du 28 mai au 31 mai 2025.

Les Conscrits, le Comité des Fêtes, le CRAC, la municipalité ont proposé un beau programme varié et festif:

- Le mercredi soir : retraite aux flambeaux animée par les musiciens de l'Union Musicale en Combrailles, feu d'artifice tiré au stade municipal, bal des Conscrits
- Le jeudi : moment festif intergénérationnel des Conscrits avec expo photos « Les Conscrits au fil du temps », défilé de chars avec fanfare et vélos fleuris, la traditionnelle et très appréciée Course des garçons de café, le Pot du Maire, soirée Captain
- Le vendredi : Concours de pénalités, Afterwork
- Le samedi : bal du Comité des Fêtes

Un grand merci à tous les bénévoles organisateurs !
Les manèges et stands forains étaient présents sur les places.

Une belle édition 2025 de la Fête Patronale appréciée de toutes et tous sous le soleil avec des bons souvenirs !



Édition 2024 : Forum des associations

Le samedi 7 septembre 2024, le Forum des Associations se tenait au complexe Jean Duval à Saint-Georges de Mons avec les communes des Ancizes-Comps et de Queuille.

Cet événement, a rassemblé de nouveau un grand nombre d'associations locales, offrant aux habitants une occasion unique de découvrir la richesse et la diversité des activités proposées sur leur territoire.

Une journée placée sous le signe de la découverte et de l'échange

Les stands, répartis sur plusieurs espaces, présentaient un large éventail d'activités : sportives, culturelles, artistiques, éducatives et solidaires. Les bénévoles ont pu mettre en avant leurs projets, réalisations.

Un événement fédérateur

Ce forum a été l'occasion de renforcer les liens entre les associations et les habitants des trois communes. Cela permet de favoriser l'entraide entre les différentes structures.



Le Forum des Associations de la rentrée 2025 se tiendra au gymnase du collège des Ancizes-Comps le :
SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025 au matin.



Diacomédie du Foyer Rural

Dans le cadre de la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, le Foyer Rural a présenté sa 13^{ème} Diacomédie du 28 juin au 6 juillet 2025 intitulée « **Liberté, Amour et Résistance** » : une dizaine de représentations ont eu lieu en 10 jours !

Un spectacle « **historicomique** » unique en son genre avec **70 rôles, 200 costumes, 300 diapositives et vidéos**. Des scènes tournées en extérieur avec de nombreux figurants et dont certains personnages passent de l'image à la salle ou inversement. 3000 heures de travail pour une centaine de bénévoles passionnés et sans doute... un peu fous.



Union musicale en Combrailles



Une saison « Patrimoine » pour l'Union Musicale en Combrailles

La saison 2024-2025 des écoles de Musique de Combrailles Sioule et Morge, portées par la société Lyrique de Combronde et l'Union Musicale en Combrailles (*Les Ancizes-Saint Georges*), est dédiée à la thématique du Patrimoine.

Qu'elles soient naturelles ou paysagères, architecturales, culturelles ou encore industrielles, les différentes composantes du patrimoine local sont mises à l'honneur en musique lors de différents événements.

Le **dimanche 16 mars** à 16h00 au cinéma La Viouze, l'**orchestre de l'Union Musicale en Combrailles** a joué des œuvres phares du répertoire pour harmonies. En parallèle des œuvres musicales, écrites spécialement pour orchestre à vent tout au long du **XX^{ème} siècle**, évoquant la nature ou encore la littérature, ont été projetées des images du patrimoine naturel, paysager et architectural des Combrailles.

Point d'orgue de ce concert, "Les Cheminées des Combrailles" de Jean-Philippe VANBESELAERE, œuvre commandée et créée par l'Union Musicale en Combrailles en 2007, à l'occasion de son 70^{ème} anniversaire. Pièce évocatrice et puissante, l'œuvre reprend les sonorités de l'usine Aubert et Duval et sera jouée sur des images d'archives de l'usine.



Lundi 12 mai à 20h30 à la salle des fêtes de Saint Georges l'**ensemble de cuivres des écoles de musique** a proposé « **L'Homme en Crue** » de Sophie LANNEFRANQUE, **conte musical féerique** reprenant l'histoire de la création de la Sioule et du Viaduc des Fades. D'autres représentations ont eu lieu avec les différents ensembles des écoles de musique les 18, 19 et 20 juin dans les salles des fêtes de Manzat, Montcel puis Vitrac.

En partenariat avec les musiciens des Brayauds, un grand bal traditionnel avec les élèves et les professeurs des écoles de musique s'est tenu le **samedi 24 mai** à 18h00 sur le patrimoine culturel et chorégraphique, à la Maison des associations de Combronde.

Le **samedi 07 juin** a été organisée une balade autour de la carrière de la roche de Sauterre avec la guide de pays, Renée COUPAT, et un concert de l'orchestre d'harmonie.

Au cours de la saison : des concerts des ensemble de Jazz, Bassonriquette et de la Chorale de l'Union Musicale, notamment le samedi 14 juin à 20h30 au cinéma La Viouze, avec la Chorale Sainte-Anne de Châtel-Guyon au profit de la Ligue contre le cancer.

L'équipe du bureau de l'Union Musicale en Combrailles

Les concerts et manifestations de l'Union Musicale sont à entrée libre.

Suivez les actualités sur les pages Facebook et Instagram de l'Union Musicale.



Les inscriptions pour l'école de musique : *éveil musical, cours d'instruments, chorale, formation musicale, pratique d'ensemble* auront lieu dans la première quinzaine du mois de septembre 2025.

Maison de la Musique
Rue de la Chartreuse
63770 LES ANCIZES-COMPS
04 73 86 74 75 / 06 33 12 58 28
unionmusicale@gmail.com

Comité de jumelage

Les communes des Ancizes-Comps et de Saint Georges de Mons accueillent leurs amis allemands et espagnols du 18 au 24 août 2025.



Cette année nos 2 communes fêteront les 30 ans de jumelage avec Sinzing commune de la Bavière, Allemagne.

Le Comité de Jumelage prépare cette semaine de partage linguistique et culturel pour 5 jours complets d'amitié et de nouvelles découvertes.

En 2026, les membres du Comité de Jumelage des Ancizes-Comps et de Saint Georges de Mons auront la possibilité de partir à San Mateo de Gallego (Espagne) pour poursuivre les liens engagés puis en 2027 à Sinzing (Allemagne). Nos 2 communes accueilleront de nouveau les délégations des 2 pays en 2028.



Le Comité de Jumelage recherche urgemment des familles pour recevoir chez eux.

De nombreuses activités sont prévues durant toute la semaine auxquelles les hôtes peuvent également participer. **L'adhésion à l'association est de 15 € par personne.**

Plusieurs repas seront pris en charge par le Comité de Jumelage et les municipalités.

Au fil des années vous pourrez ainsi vivre une expérience inoubliable aussi bien du côté hôte que du côté invité.

Venez nous rejoindre pour partager ensemble de belles valeurs européennes.

Nous serons heureux de vous accueillir au sein du Comité.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au bureau ou à son président M. RAFALKO au 06.77.87.31.00



Amicale de la chasse

L'Amicale de la chasse de Farges a organisé son traditionnel banquet annuel le samedi 05 avril 2025 à la salle sous le bâtiment du stade municipal, en compagnie des propriétaires.

Les convives ont passé un moment convivial avec 60 personnes qui ont répondu présentes autour d'un bon repas.



Sioule et Patrimoine



Viaduc des Fades : une stratégie de sauvegarde en place depuis 2014

Depuis une dizaine d'années et suite à la suspension de la ligne Volvic-Lapeyrouse, **Sioule et Patrimoine** s'est fixée comme stratégie de faire du viaduc des Fades un outil, seule solution pour espérer son entretien.

C'est cette démarche qui est à l'origine du projet touristique porté par les collectivités, la Fondation du Patrimoine et notre association.

Ce projet, soutenu par la mission BERN, a déjà permis la mise en place du vélorail, avec le succès qu'on lui connaît.

Demain, ce sera la **réhabilitation de la gare des ANCIZES**, projet porté par la communauté de communes COMBRILLES, SIOULE et MORGE, dans lequel Sioule et Patrimoine est partenaire.

Même si cela prend du temps, le viaduc sort de l'ombre et nous continuons pas à pas...



C'est ainsi qu'en juin dernier, l'association a organisé aux **ANCIZES-COMPS**, en partenariat avec l'AFGC (*Association Française de Génie Civil*), une **conférence sur le viaduc**, son histoire et la place qu'il occupe encore parmi les grands ouvrages de ce type à travers le monde.



AG du 9 novembre 2024



Ce jour-là, plus de soixante experts de la construction métallique ont pu découvrir notre beau viaduc, la manifestation étant soutenue par trois grandes sociétés : **BAUDIN CHATEAUNEUF, EIFFAGE MÉTAL et INGÉROP.**

Les différentes présentations ont permis de souligner les formidables prouesses techniques et les innovations utilisées pour construire cet ouvrage hors normes.



Un laboratoire à ciel ouvert

Lors de cette journée, une nouvelle idée a germé, qui entre parfaitement dans la stratégie de l'association. Les différents experts, soucieux d'œuvrer pour préserver le climat, ont mis en évidence le besoin de créer en France une chaire universitaire sur le thème « **Diagnostic, entretien et réhabilitation des ouvrages métalliques du patrimoine** ». Préserver et entretenir les ouvrages existants pollue moins que construire des structures neuves.

Cette chaire, nommée Hephaestus, constituera un programme de formation et de recherche pour développer et mettre au point des techniques innovantes liées à l'entretien des ouvrages.

Porté par Polytech Clermont, la grande école d'ingénieurs de l'Université Clermont Auvergne, et financée par des industriels, ce projet nécessite un laboratoire pour tester les divers procédés et matériels.

Laurent CHEVALET et l'équipe de Sioule et Patrimoine

<https://sioule-patrimoine.fr/>

Don du sang

Notre association est affiliée à la Fédération Départementale du Puy-de-Dôme, qui en regroupe 53. Nous informons les citoyens des jours de prélèvements dans notre village à l'aide de banderoles, affiches, flyers et de messages diffusés sur le panneau lumineux de la commune.

Nous préparons la salle d'accueil et délivrons une collation réconfortante après le don dans un esprit convivial basé sur l'échange tout en respectant les règles d'or que sont bénévolat, anonymat, volontariat et non profit.

En France 1 million de patients par an sont traités grâce aux donateurs de sang. Chaque jour 10 000 dons sont nécessaires et les besoins en médicaments, dérivés du plasma augmentent chaque année. Il est donc primordial de sensibiliser la population au don de sang ou de plasma, afin de toujours répondre aux besoins des malades.

Le 14 juin de chaque année est la journée mondiale du don célébrée dans 192 pays. Elle souligne le rôle unique joué par les donateurs pour la bonne santé de la communauté en sauvant des vies, et leur rend hommage dans leur geste citoyen, joyeux et vital.

Merci à tous.

Les bénévoles du Don du Sang



DON DE PLASMA

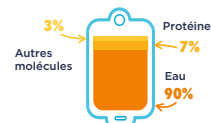
Une autre manière de sauver des vies

CHÈRE DONNEUSE, CHER DONNEUR,

L'Établissement français du sang recherche des nouveaux donateurs de plasma (don en aphasie) pour répondre aux besoins quotidiens des patients.

LE PLASMA, C'EST QUOI ?

C'est la partie liquide du sang, riche en protéines, où circulent les cellules sanguines (globules rouges, globules blancs et plaquettes).



DES BESOINS VITAUX ET CROISSANTS



Le don de plasma permet de soigner les patients en réanimation, polytraumatisés, grands brûlés, hémophiles, enfants immunodéprimés... Et ils sont de plus en plus nombreux !

LES INFOS UTILES EN CLIN D'OEIL



Durée : de 45min à 1h pour le prélèvement et 1h30 de votre arrivée à votre départ



Fréquence : 24 fois par an maximum en respectant un délai de 2 semaines entre un don de plasma et tout autre don

Une vidéo pour tout savoir du don de plasma :



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG !

PARLEZ-EN À L'ÉQUIPE DE COLLECTE !



<https://dondesang.efs.sante.fr/>



AAPPMA la Sioule



Association Agrée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques, **regroupant plus de 800 membres qui pratiquent régulièrement la pêche sur le barrage des FADES** à la recherche des carnassiers en bateau, à la pêche de la carpe, ainsi que les pêcheurs de truite sur les ruisseaux de notre secteur : *la Sioule à La Chartreuse, la Viouze, le ruisseau des Girauds, la Morge sur Manzat.*



Journée Flot tube sur le plan d'eau des Fades Besserve

Nos missions premières sont :

- la protection des milieux aquatiques et l'application de la réglementation
- le développement du loisir et du tourisme pêche dans les Combrailles.



Un atelier Pêche Nature, animé par un guide de pêche professionnel est à la disposition des enfants qui veulent apprendre.

Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques "La Sioule"

Mairie - 63770 LES ANCIZES

06 17 21 70 00 - chbayet@wanadoo.fr

Comité des fêtes de Comps

Le Comité des Fêtes de Comps est composé d'une cinquantaine de membres actifs.

Nous organisons 4 manifestations principales dans l'année :

- Une **randonnée**, cette année en mars : une centaine de marcheurs ont participé.
- La **fête de Comps** vers le 5 juillet avec barbecue et groupes de musique : TAUPLESS en groupe principal, MELT en première partie et un feu d'artifice tiré par le Comité des Fêtes (500 personnes par beau temps !).
- Notre **concours de pétanque** le samedi 26 juillet.



- Enfin le **TRAIL DES COMBRAILLES le 26 OCTOBRE** (1000 coureurs). Pour cet événement nous sollicitons une centaine de bénévoles. Sans eux, nous ne pourrions pas réaliser le trail.

Nous remercions toutes les parties prenantes les propriétaires, la Communauté de Communes, la fondation Aubert & Duval, notre commune, tous les artisans et commerçants qui nous soutiennent depuis des années.

Cette manifestation fait découvrir notre petit coin de France avec en point d'orgue le viaduc des Fades. Le but de notre Comité est de faire plaisir au plus grand nombre, la bonne humeur et la convivialité sont obligatoires pour faire partie de notre association.

Jérôme GLAISE et les membres du Comité des Fêtes de Comps



Combrailles Auvergne Tourisme

L'office de tourisme en charge de la promotion et de la valorisation des Combrailles.

Son territoire d'action couvre 99 communes, allant de Lapeyrouse à Savennes et de Fernoël à Saint-Myon !

L'équipe assure un **service d'accueil, d'information et de conseil** aussi bien pour les touristes que pour les habitant·e·s. Elle accompagne aussi les professionnels locaux, soutient les projets touristiques et valorise les produits du terroir.



L'office est installé dans 4 bureaux et travaille actuellement au réaménagement de ses espaces, en lien avec les habitant·e·s. Des objets de mémoire sont d'ailleurs déjà visibles dans les bureaux des Ancizes et de Châteauneuf-les-Bains.



À plus long terme, un projet de déménagement est à l'étude pour installer ce bureau dans l'ancienne gare, à proximité du vélorail du Viaduc des Fades.

Ce nouveau site permettrait de mieux accueillir les 30 000 visiteurs annuels du vélorail, et de renforcer l'attractivité du secteur.

*Yann GARNACHE
Directeur de l'Office de Tourisme
des Combrailles*

Exposition Oracle

Une première exposition en partenariat avec l'ORACLE dans la salle du conseil de la nouvelle mairie.

En juin 2024, notre municipalité a eu l'honneur d'inaugurer une exposition de peintures de l'ORACLE (*Office Régional d'Actions Culturelles de Liaisons et d'Echanges*) dans la toute nouvelle salle du conseil organisée par Isabelle MEGE, adjointe, et en partenariat avec la section "Voir et Savoir".

L'exposition, intitulée "Regards d'Ailleurs", a mis en lumière des talents variés d'artistes locaux et régionaux. Les peintures exposées, soigneusement sélectionnées, reflétaient la diversité et la richesse culturelle des œuvres réalisées. Cet événement marquant étaient présidé par notre ancien maire honoraire et membre de la section « Voir et Savoir » Monsieur André NEYRAT.

Lors du vernissage, il a partagé avec émotion ses souvenirs liés à l'ancien propriétaire des lieux M. PEYRARD, amateur de culture et grand passionné de théâtre avec son épouse.

Les membres de l'ORACLE étaient présents ainsi que les artistes qui ont pu intervenir pour parler de leurs œuvres.



Un moment culturel convivial !

Critérium du Dauphiné



Le lundi 9 juin 2025, sous un agréable soleil, **un événement sportif d'envergure a eu lieu au sein de notre commune avec le passage de la 2^{ème} étape du Critérium du Dauphiné.**

Cette étape partait initialement de Prémilhat (*Allier*) pour rejoindre Issoire (*Puy-de-Dôme*). Les coureurs cyclistes sont arrivés de Saint-Priest des Champs, ils ont traversé le barrage du lac des Fades Besserve pour remonter sur la côte des Rivauds, Les Jarasses, la route des Fades, le centre bourg, la rue de La Chartreuse et enfin Tournobert pour amorcer la descente de La Chartreuse.

Quelle fierté d'accueillir le passage de cette étape et d'attendre avec impatience les champions cyclistes. Nos aînés résidents du nouvel EHPAD ont pu profiter de cette course !

Nous remercions et félicitons les organisateurs de ce critérium pour le choix du tracé qui a permis de faire découvrir le cœur des Combrailles.

Il faut souligner l'implication des bénévoles des associations, des élus et de tous les participants pour leur contribution au renfort de la sécurité aux abords des carrefours du tracé sur notre commune.

Un grand merci à toutes et tous.



Les résidents de l'Ehpad du Lac ravis de ce passage du Critérium!

Camping municipal

Un changement de gérants s'est effectué durant le printemps au camping du viaduc des Fades.

La nouvelle équipe dynamique et polyvalente est composée de quatre professionnels. Ils assurent l'ensemble des fonctions essentielles du camping, garantissant un accueil chaleureux, un cadre bien entretenu et un service de qualité en restauration et administration. Leur complémentarité et leurs rôles croisés renforcent la cohésion et l'efficacité de la structure.



<https://www.campingduviaduc.fr>

Naëlle ROLO AGUIAR
Directrice

- Gère l'accueil des clients et supervise la réception.
- Prend en charge le service au restaurant : accueil, prise de commande et service

Elle est l'orchestratrice de l'expérience séjour, elle veille à la satisfaction des vacanciers.

Charles André PAPON
Directeur adjoint

- Responsable du bar
- Entretien des espaces verts du camping.

Il joue un rôle polyvalent, entre convivialité au bar et embellissement des lieux.

Raphaël ROLO AGUIAR
Paysagiste & "pizzaïolo"

- En charge du paysage, entretien des extérieurs et soins des espaces verts.
- Qualifié, polyvalent, en tant que « pizzaïolo »,

Il combine jardinage, petite maintenance et gestion des extérieurs.

Estelle ROLO AGUIAR KHALINI : Agent administratif & Serveuse

S'occupe des tâches administratives : *gestion des réservations, facturation, courrier, etc.*

Complète son rôle à la réception ou au restaurant selon les besoins journaliers.

CÉRÉMONIES



Bienvenue aux Ancizes !

La municipalité a organisé fin janvier 2025 une cérémonie conviviale à la Maison des Jeunes pour accueillir les nouveaux nés, nouveaux habitants de l'année 2024 et les commerçants et entreprises installés depuis 2 ans sur la commune.

Le Maire, Didier MANUBY a prononcé un discours chaleureux, mettant en avant l'importance de ces rencontres pour favoriser le lien social, il a félicité les parents des nouveaux-nés ainsi que les nouveaux habitants présents.

Côté chiffres, la commune accueille 16 nouveaux habitants pour l'année 2024 :

- 4 nouveaux-nés
- **et des nouvelles activités de commerces et artisanat dont une société d'ambulances, un plombier chauffagiste, une société de Pompes Funèbres, salon esthétique et ongles.**

Ces installations viennent renforcer le dynamisme économique local.



Des petits cadeaux de bienvenue ont été remis aux intéressés par Isabelle THAUVIN conseillère déléguée en charge de cet évènement.

La cérémonie s'est achevée par un verre de l'amitié, permettant à chacun de faire connaissance. Une belle initiative qui reflète l'esprit accueillant et sympathique de la commune.

Moment de convivialité

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est tenue le 4 janvier 2025.

À noter les magnifiques décorations de Noël au Foyer Rural et aux abords réalisées par les agents techniques avec Raquel FERREIRA conseillère déléguée.



SÉCURITÉ

Sapeurs-Pompiers

Ancizes Comps, St Georges de Mons, Chapdes-Beaufort



Chers habitants,

En 2024, notre Centre de Secours a réalisé près de **500 interventions** afin d'assurer votre sécurité et de vous porter assistance dans les moments difficiles. **Ce chiffre témoigne de l'engagement de nos 30 sapeurs-pompiers volontaires**, que je remercie chaleureusement pour leur dévouement et leur professionnalisme au quotidien. J'adresse également ma reconnaissance à leurs familles et proches pour leur patience face à nos absences répétées.



L'année 2025 marque un tournant pour notre centre : le **Capitaine Guillaume GIRARD** chef de centre depuis quatre ans, transmet le commandement à l'Adjudant-Chef **Denis GARDON**. Nous tenons à le remercier pour son investissement au sein du centre et lui souhaitons une bonne continuation dans sa fonction de chef de groupe.



En tant que chef de centre, je tiens à remercier l'ensemble des anciens sapeurs-pompiers. Votre engagement, votre dévouement et les années passées au service de la population méritent tout notre respect. Je remercie également les membres de la réserve départementale pour leur disponibilité et leur implication à nos côtés. Votre soutien lors des interventions est précieux, et contribue pleinement à la réussite de nos missions.

« Nous souhaitons renforcer nos effectifs et lançons un appel au recrutement de sapeurs-pompiers volontaires. Si vous souhaitez vous engager pour votre commune et vivre une expérience humaine unique, **rejoignez-nous!** ».

Ensemble, continuons à œuvrer pour la sécurité de tous.

**Le Chef de Centre
A/C Denis GARDON**

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers : une relève engagée

Actuellement, **14 jeunes âgés de 12 à 15 ans ont choisi de s'investir dans une formation de 4 ans pour découvrir le métier et les valeurs des sapeurs-pompiers**. Encadrés par 8 animateurs, sous la responsabilité de **Léa MAZERON**, ces jeunes suivent chaque samedi matin, des cours théoriques et pratiques. Ils participent également activement à la vie locale, en étant présents lors des commémorations et manifestations sportives. Au terme de leur parcours et après l'obtention du Brevet National de JSP, ils bénéficieront d'une équivalence à la formation initiale de sapeur-pompier. Ils pourront ainsi intégrer le centre d'incendie et de secours de leur commune.



Sécurité

La municipalité s'est dotée d'un matériel de **sonorisation performant pour véhicules : un porte-voix, des hauts parleurs amplificateurs aimantés**. Ce matériel est devenu nécessaire et peut permettre de diffuser correctement des messages d'information et d'alerte notamment en cas d'urgence.

Bornes incendie

Le **renouvellement progressif du parc des bornes incendie**, dont le nombre est important, est toujours en cours, ce qui nécessite de prévoir un budget d'investissement programmé chaque année.

Combrailles Sioule et Morge Actions sur notre commune



Nouvel EHPAD du lac

Après plus de deux ans de construction, l'EHPAD du LAC, situé sur la commune des Ancizes-Comps, a accueilli ses résidents le mardi 6 mai 2025. Ce projet, porté par Combrailles, Sioule et Morge et son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), répond à une volonté forte : **offrir aux aînés du territoire un nouveau lieu de vie confortable, lumineux, fonctionnel et adapté à leurs besoins.**

Soucieux d'associer les proches à cette étape importante de la vie de leurs aînés, 26 familles avaient pu visiter les locaux, en amont de l'ouverture, en présence de Sébastien GUILLOT, Président de Combrailles, Sioule et Morge, Didier MANUBY, Vice-Président en charge du Social, de la Solidarité et de la Santé, ainsi que l'équipe de direction des EHPADs.



S'en est suivi le déménagement des résidents, en voiture ou en ambulance selon les besoins, il s'est déroulé sur une seule journée le mardi 6 mai 2025.

Les élus, les équipes de l'EHPAD, les services techniques (de la Communauté de Communes et de la commune), les partenaires, les familles ainsi que les bénévoles se sont mobilisés pour un déménagement en douceur.



Ce nouvel EHPAD intercommunal, d'une capacité de **41 chambres individuelles**, remplace l'ancien bâtiment, vétuste, qui ne compte que 34 lits.

Conçu pour améliorer la qualité d'accueil et de soins, **le nouvel établissement se distingue par sa modernité, son espace et son environnement chaleureux.**

Le bâtiment, entièrement de plain-pied, accueille trois unités de vie (une de 13 lits, deux de 14), chacune avec salon et terrasse. Le cœur de l'EHPAD, pensé comme une "place du village", regroupe les espaces communs : *restauration, animation, pôle médical, salon de coiffure et espace snoezelen dédié à la relaxation.* Les résidents pourront également profiter d'espaces extérieurs aménagés et sécurisés.



La construction de l'EHPAD du LAC, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet CRR Architecture, représente un **coût total pour la Communauté de Communes de 7 619 043 € TTC** (études, travaux, mobilier...) et a reçu le soutien financier de

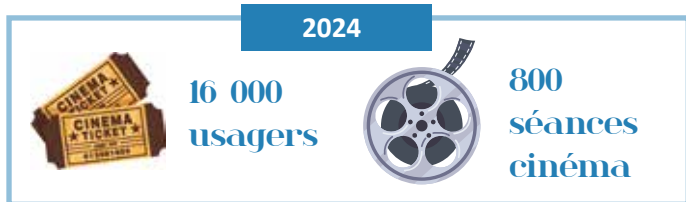
- l'État (DSIL), à hauteur de 7,87 %,
- et de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), dans le cadre du plan d'aide à l'investissement géré par l'ARS (Agence Régionale de Santé), à hauteur de 18,88 %,
- Le terrain, d'un montant estimé à 120 000 €, où est construit le nouvel EHPAD, a été cédé par la commune des Ancizes-Comps à l'euro symbolique.

Ce projet a nécessité la **création d'un carrefour giratoire** Rue des Fades **et une nouvelle voie** le long de l'EHPAD baptisée Impasse du Champ de Trait pour un **montant de 381 952,20 € TTC** avec des subventions du CD63, de l'État, et un complément de financement par la commune des Ancizes-Comps et la Communauté de Communes CSM.

La contre allée de la maternelle a été financée par la commune des Ancizes-Comps pour une dépense de **91 212 € TTC.**

Cinéma La Viouze

« La Viouze », dernier cinéma des Combrailles, est un lieu incontournable qui anime la vie culturelle du territoire communautaire.



La structure a fait l'objet de travaux de rénovation énergétique, achevés en 2024, afin de limiter les consommations d'électricité et de gaz.

Les travaux concernent l'installation d'une chaudière à granulés bois, l'isolation par l'extérieur du bâtiment, la peinture des façades et des loges, la mise à jour des éclairages extérieurs, le changement des menuiseries, ainsi que la mise en place d'un nouveau système de ventilation et de chauffage.

Cette réhabilitation représente pour la Communauté de Communes un coût total de **411 585 € HT** (études, maîtrise d'œuvre et travaux compris), et a reçu le soutien financier de :

- l'État (DSIL 19,63%, DETR 19,63%),
- du Département (5,10%),
- de Territoire d'Énergie 63 (10,20%).



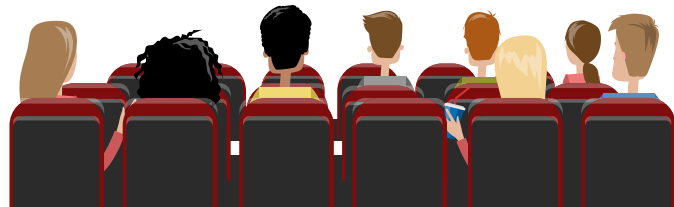
Visite du chantier des travaux au cinéma

Outre les projections cinématographiques, la structure, nouvellement réhabilitée pour offrir plus de confort à ses usagers, accueille régulièrement des troupes de théâtre, des compagnies artistiques et des conférences.



Un projet de mise en place d'une véritable salle de spectacle, au sein même du cinéma, est en cours de réflexion afin d'optimiser l'accueil des artistes et renforcer la diversification de la structure. Cette dernière viendrait s'ajouter en complément de l'offre culturelle proposée à La Passerelle, salle de spectacle intercommunale située à Pouzol.

Dans cette optique, des travaux de création de loges, sous la scène, ont d'ores et déjà été engagés. Une avancée de scène, un dispositif amovible de son, lumières et régie, devraient venir compléter ce projet de diversification.



Médiathèque relais, de nouveaux locaux à la rentrée

La médiathèque relais actuellement située dans un des bâtiments de l'école élémentaire **déménagera d'ici la fin de l'été dans des nouveaux locaux : ceux de l'ancienne mairie** au 1 avenue du Plan d'Eau.

Le rez de chaussée va être réaménagé et partiellement rénové afin de disposer d'un endroit agréable pour les petits et les grands.

Ce nouveau lieu offrira une meilleure localisation pour la médiathèque, en plein centre bourg et en dehors de l'école.

Fonctionnement et horaires

Une **fermeture estivale** est prévue et la ré-ouverture s'effectuera le 15 septembre 2025.

Pour rappel, la médiathèque relais est ouverte tous les mercredis de 14h à 18h.

Appel aux bénévoles

Une médiathèque relais fonctionne avec des bénévoles, aussi **n'hésitez pas à venir les rejoindre pour renforcer l'équipe en place et permettre une ouverture plus importante** sur d'autres créneaux.

Les membres actifs seront ravis de vous accueillir.



Gare des Ancizes / Saint-Georges

Lors de la définition du **Projet de Territoire 2020-2026 de la Communauté de Communes**, les élus ont décidé de poursuivre le projet de valorisation touristique autour de la gare des Ancizes - Saint-Georges et du viaduc des Fades.

Après le défrichage de la voie et la mise en place de l'activité vélorail en 2020, et suite aux travaux de sécurisation du viaduc et à l'installation de gardes corps, achevés en 2024, **le projet de réhabilitation de la gare s'est engagé en ce début d'année 2025.**

Ce projet a pour objectif de créer un équipement touristique et patrimonial structurant, bénéficiant de l'attractivité du vélorail (28 000 visiteurs en 2024).

OBJECTIFS DU PROJET DE RÉHABILITATION



Mise en valeur et réouverture au public du bâtiment et de ses abords, avec l'intégration de départs de randonnées pédestres et activités de vélo-tourisme



Création d'un espace muséographique, valorisant le patrimoine local avec le viaduc comme élément central



Amélioration de l'accueil des usagers du vélorail et la proposition d'une nouvelle activité de loisirs avec la location de trottinettes électriques



Déplacement du bureau de tourisme des Ancizes-Comps



Création de bureaux administratifs pour l'Office de Tourisme des Combrailles (OTC) à l'étage



Création d'un espace de petite restauration



La maîtrise d'œuvre de ce projet de réhabilitation a été confiée au cabinet MINES architectes, associé à ABAQUE, à ITC (Ingénierie & Technique de la Construction) et à AES (Auvergne Énergie Solutions).

La poursuite de ce projet touristique est soumise à l'obtention des subventions pour son financement dont les demandes sont en cours.



Maquette de projection
©ABAUQUE

Dômes et Combrailles

Poursuivons nos efforts et réduisons d'avantage nos déchets

Avec la reprise en régie de la collecte du verre au 1^{er} janvier 2023 et des emballages ménagers au 1^{er} juillet 2023, le SYDEM Dômes et Combrailles assure aujourd'hui la totalité du service de collecte des déchets ménagers (*bacs et colonnes*).

Si les tonnages collectés de tri sélectifs sont en progression, nous constatons encore la présence de nombreux emballages dans les ordures ménagères résiduelles (*bacs gris*) facturées 394 € la tonne contre 235 € la tonne en collecte sélective.

Facilement valorisables dans les bacs et colonnes de collecte sélective, les emballages et papiers présents dans les ordures ménagères représentent donc un surcoût important et inutile. En 2023, les ordures ménagères résiduelles (*bacs gris*) représentaient une dépense de 77,33 € par an et par habitant, quand la collecte sélective avait un coût de 11,54 € par an et par habitant.

La présence d'autres déchets : textiles, ordures ménagères, déchets d'activités de soins... pollue la collecte sélective et entraîne des coûts supplémentaires pour la collectivité. En 2023, les coûts liés aux refus de tri de collecte sélective ont représenté une dépense supplémentaire de 69 000 €.

Ces coûts sont en augmentation en 2024, il est donc urgent d'agir !



Retour sur l'obligation de tri à la source des biodéchets

La loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire du 10 février 2020 a introduit l'obligation de tri à la source des biodéchets à compter du 1^{er} janvier 2024. Afin de répondre à cette obligation réglementaire, le SYDEM Dômes et Combrailles distribue gratuitement des composteurs individuels de jardin, met en place des composteurs de quartier et des composteurs d'établissement ou en pied d'immeuble. Pour réserver votre composteur individuel ou pour accéder à un composteur partagé contactez-nous au 04 73 73 16 83 ou directement sur le site internet du SYDEM.



Le saviez-vous ?

Le Sydem Dômes et Combrailles accompagne ses usagers pour une meilleure gestion de leurs déchets :

- subvention pour une « gestion raisonnée des déchets verts »,
- subvention « consommation responsable » pour l'acquisition de protections mensuelles réutilisables,
- aide à l'acquisition de vaisselle réutilisable pour les associations et communes du territoire.



Toutes les informations sur nos soutiens financiers à retrouver sur notre site internet (onglet prévention) ou par téléphone.

SYDEM Dômes et Combrailles

37 Route de Pulvérières - Le Vauriat
63230 SAINT OURS LES ROCHES

04 73 73 16 83

<https://www.sydem-domescombrailles.fr/>

La révision du SCOT : un projet fédération pour le territoire



Depuis l'approbation du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) des Combrailles en 2010, le territoire a connu d'importantes évolutions. Les récentes lois ont aussi renforcé les attentes par rapport à certaines thématiques, notamment en matière de transition écologique et énergétique. **La révision du SCOT est l'occasion de mener une réflexion à l'échelle de notre territoire avec les élus et les acteurs qui le font vivre.**

L'objectif est d'accompagner le développement et l'aménagement du territoire à long terme (2026-2046).

Phase 1 + 2

**JUIN 2024 À
JANVIER 2025**
Lancement et
élaboration du
diagnostic

Phase 3

**JANVIER À
JUIN 2025**
Elaboration du PAS
(Projet
d'Aménagement
Stratégique)

Phase 4

**JUIN À
DÉCEMBRE 2025**
Rédaction du
DOO (Document
d'Orientations et
d'Objectifs) et du
Programme
d'Actions

Phase 5

**DÉCEMBRE 2025
À FÉVRIER 2027**
Phase d'arrêt du
projet (consulta-
tions, enquête
publique) et
d'approbation

RÔLE DU SCOT



Fixer la **stratégie
d'aménagement et de
développement du
territoire** à 20 ans



Construire collectivement
des réponses aux défis des
transitions



Faciliter le développement
des outils de planification
(*PLU, carte communale*)
à l'échelle communale et
intercommunale

Retour sur le Forum Alimentation d'origine Combrailles

Avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT) les Combrailles s'engagent pour une alimentation locale, saine et durable !

Afin de valoriser l'agriculture et la richesse de nos produits « Made in Combrailles » et parler de notre alimentation, le SMAD a organisé le samedi 17 mai 2025 « Alimentation d'Origine Combrailles », le premier forum alimentaire du territoire.

Au programme de cette journée grand public conviviale et fédératrice : *animations, un marché de producteurs et artisans, mini-ferme, conférences, ateliers culinaires et plantations, exposition d'anciens matériaux, repas, musique.*

Un beau succès pour cette première édition avec pas moins de 1800 visiteurs.



Signalétique

Avec la marque « Combrailles Auvergne », le territoire se dote d'une nouvelle charte signalétique.

Les objectifs de la charte :

- Harmoniser l'ensemble des dispositifs de signalisation pour une meilleure lisibilité,
- Renforcer l'identité de notre territoire grâce à une communication visuelle unifiée,
- Promouvoir les Combrailles de façon cohérente et attractive.

Le SMADC sera présent pour accompagner les collectivités dans le déploiement de ces nouveaux équipements !

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le
Développement des Combrailles**

2, place Raymond Gauvin,
63390 Saint Gervais d'Auvergne

04 73 85 82 08

<https://www.combrailles.com>

Territoire d'énergie Puy-de-Dôme

NOS SYNDICATS



En tant que propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du Puy-de-Dôme, le syndicat est l'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité du département. TE63 représente les collectivités du département et supervise la distribution publique d'électricité, concédée à EDF et ENEDIS, sur l'ensemble du territoire.



Le mandataire de TE 63 : SEMELEC 63

SEMELEC63, société d'économie mixte, travaille exclusivement pour TE63. Chaque année, le syndicat lui confie la maîtrise d'ouvrage des travaux de réseaux d'électrification et d'éclairage public.

SEMELEC63 élabore les programmes de travaux en collaboration avec les élus, les services de TE63, le concessionnaire et les collectivités adhérentes. Elle supervise l'exécution des travaux jusqu'à leur réception. De plus, SEMELEC63 assure une mission générale d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour des projets liés à l'électrification, à la mobilité électrique et à l'achat groupé d'électricité.

Suite au dernier contrat d'achat, le fournisseur d'électricité est actuellement Total Energie jusqu'à 2028.

Les dernières réalisations sur notre commune

- Enfouissements de lignes aux Cerisiers et aux cités de la Brousse.
- Éclairages des terrains de pétanques derrière le stade



Les projets en attente de réalisations (courant 2026)

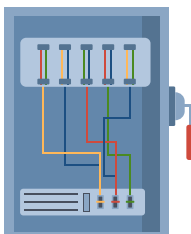
- **Réfection de l'éclairage des terrains de rugby.** Les mats supports de projecteurs du terrain d'honneur seront changés (1 mat endommagé par la foudre), mise en place d'un éclairage LED pour homologation. Éclairage du terrain d'entraînement avec récupération des mats existants. Le montant de cette réalisation s'élève à 140 000 €, 50 % à charge de la commune, 50% à charge de TE63*. Des sommes en provenance de l'Agence Nationale du Sport ANS accompagneront ce projet en tant qu'aménagement des installations sportives pour un montant de 45 000 €, ce qui diminuera la part communale. A noter qu'une demande de subvention est en cours auprès de la Région AURA.
- **Réfection de l'éclairage public vétuste en LED.** Cela concerne 150 des 772 points lumineux de la commune, une grande partie a été impactée par l'orage de grêle en juin 2022.
- **Éclairage des zones PMR au camping des Fades et devant l'église de Comps.**



Les projets en étude

- Mise en place de bornes de recharges pour véhicules électriques. Le projet consiste à installer deux postes, 1 sur la place de la mairie et un second aux abords du terrain de rugby.
- Installation de panneaux solaires (Ateliers communaux, maison de santé, ancienne décharge de Fougères).

** Les contrats d'engagements avec TE63 signés avant juillet 2024 avaient un financement à 50/50 (50 % pour la mairie et 50 % pour TE63), ce qui est le cas pour la réfection d'éclairage du terrain de rugby ainsi que pour la réfection de l'éclairage public. Pour les contrats à venir, les financements seront à 60/40 (60 % pour les communes).*





ÉTAT CIVIL



La présentation de l'État Civil subit quelques changements liés à la réglementation relative à la protection des données personnelles.

En effet, cette dernière prévoit une demande d'accord de parution aux intéressé.e.s ou à leur famille pour les noms et dates des mariages, des naissances et des décès au sein d'une publication municipale (journal, bulletin, etc).

En l'état actuel, nous n'avons pas la possibilité de recueillir l'intégralité des adresses et noms des familles concernées. De plus, il est toujours délicat de demander l'accord aux familles pour les décès. Nous avons envoyé des courriers aux intéressé.e.s pour les mariages et les naissances pour la période de décembre 2023 à juillet 2025. En fonction des éléments qui ont été retournés, nous ne pouvons pas publier la liste des mariages. Concernant les naissances, avec peu de retours et nous respectons le choix des parents, nous avons pris la décision de ne publier que les prénoms des bébés. Nous vous remercions de votre compréhension.


6
mariages
célébrés entre
décembre 2023 et juillet 2025.


14
naissances
depuis décembre 2023

Décembre 2023 à mars 2024 :
Lyam, Lucie, Bjorn.
Avril 2024 à juillet 2024 : Elsa, Alessio, Eliott.
Août 2024 à janvier 2025: Ely.
Février 2025 à juillet 2025 : Gabin, Ezéchiél,
Eliott, Ibrahim, Soan, Jeanne, Ysaya

Le Maire et les conseillers municipaux souhaitent la bienvenue aux bébés qui ont vu le jour entre décembre 2023 et juillet 2025. Félicitations aux heureux parents.

Nous déplorons 68 décès parmi nos habitants durant la période allant de décembre 2023 à juillet 2025.

Le Maire et les conseillers municipaux ont une pensée de souvenir pour les personnes disparues de notre commune. Ils présentent leurs sincères condoléances aux familles et proches.

État Civil au 20 juillet 2025.

COMMUNICATION

Informations
ponctuelles
distribuées dans
les boîtes aux lettres

Panneaux
lumineux du
centre-bourg

Site internet
www.ancizes-comps.eu

Page facebook
"Mairie Les Ancizes Comps"

Outils de communication
régulièrement mis à jour

Panneaux d'affi
de la Mairie

Une volonté de communiquer avec divers supports variés et accessibles à toute la population.

Les élus privilégient la proximité avec les citoyens au travers de la **démocratie participative** avec la tenue régulière d'assemblées communales où sont conviés tous les habitants, pour 2024, elle a eu lieu le 3 décembre 2024 au Foyer Rural.



La stèle SÉRANGE

La stèle SÉRANGE rend hommage à Jean Sérange, mort pour la France aux Ancizes en mai 1944 au cours d'un engagement contre les troupes Allemandes. Jean est né à Sagnes le 20 juin 1907.



Après avoir effectué son service militaire, il devient ouvrier métallurgiste.

Le 1^{er} juillet 1943, il s'engage dans les FFI Forces Françaises de l'Intérieur, plus communément appelé la Résistance et intègre le 1^{er} Corps Franc d'Auvergne, dirigé par Emile COULAUDON depuis le hameau de Lespinasse sur la commune de Pulvérières. Placé sous le commandement de Joseph MOREL et du lieutenant Régis VALLA*, ses chefs d'unités locales, Jean commande une trentaine d'actions de sabotage stratégique. C'est en revenant d'une mission de sabotage aux Aciéries Aubert et Duval, le 2 mai 1944 à 1h30 du



matin, qu'il fut arrêté par l'armée allemande, suite à une dénonciation puis froidement exécuté sur place. La stèle, érigée en sa mémoire, rappelle son souvenir et le sacrifice de beaucoup de résistants pour la Liberté.

**Régis VALLA deviendra Maire des Ancizes à la libération.*

Texte de Philippe JOUBERTON, conseiller municipal, membre de la famille de Jean SERANGE.



La jeunesse s'implique dans le devoir de mémoire

Le 8 mai 2025, lors des cérémonies officielles, accompagnés de leurs enseignants, **les élèves de l'école élémentaire ont interprété plusieurs chants** préparés avec leur intervenant musical Emmanuel FALVARD (professeur à l'école de musique de l'Union Musicale en Combrailles).



Au Foyer Rural, ils ont exposé un travail réalisé en classe sur la **seconde guerre mondiale et la Résistance**.

Les jeunes générations, qu'ils soient élèves des écoles et collèges, Conscrits, membres du conseil Municipal des Jeunes, Jeunes Sapeurs Pompiers, honorent de leur présence les commémorations du Souvenir en prenant part activement aux cérémonies.

Au nom du conseil municipal, le Maire Didier MANUBY tient à les féliciter.



Le chant des partisans

Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?

Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne ?

Ohé ! partisans, ouvriers et paysans, c'est l'alarme !

Ce soir l'ennemi connaîtra le prix du sang et des larmes...

Montez de la mine, descendez des collines, camarades

Sortez de la paille, les fusils, la mitraille, les grenades...

Ohé ! les tueurs, à la balle ou au couteau tuez vite !

Ohé ! saboteur, attention à ton fardeau... dynamite !

C'est nous qui brisons les barreaux des prisons pour nos frères,

La haine à nos trousseaux et la faim qui nous pousse, la misère...

Il y a des pays où les gens au creux du lit font des rêves

Soi, nous, vois-tu nous on marche et nous on tue, nous on crève...

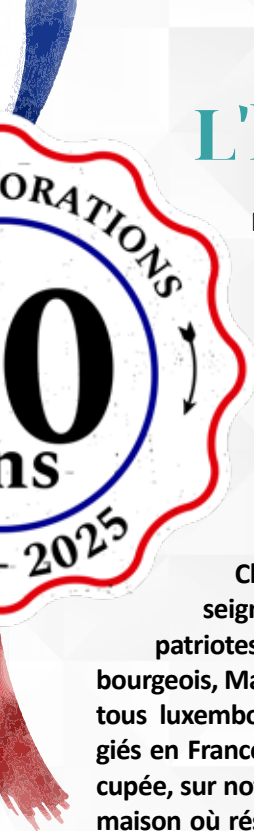
Soi, chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il fait quand il passe...

Ami, si tu tombes un ami sort de l'ombre à ta place.

Demain, du sang noir séchera au grand soleil sur les routes.

Sifflez compagnons, dans la nuit la liberté nous écoute...

L'histoire de la maison CROS



Pendant la Seconde Guerre mondiale, le régime fasciste nazi décrète l'enrôlement de force dans la Wehrmacht (*armée allemande du III^e Reich*) des jeunes luxembourgeois.

Albert Ungeheuer, Chef du service de renseignements et d'action des patriotes indépendants luxembourgeois, Marcel Jung, Ernot Lorang tous luxembourgeois s'étaient réfugiés en France, dans la zone non occupée, sur notre commune dans une maison où résidait Jean CROS, hôte-lier, avenue de la Gare.

Ils créèrent ainsi une ligne d'évasion qui allait du Luxembourg à la région des Ancizes. **Entre 1941 et 1944, plus de 1 100 réfractaires luxembourgeois passèrent par la « Maison CROS ».** Ils obtenaient de faux-papiers, trouvaient un travail à l'usine ou dans les fermes des alentours, d'autres poursuivaient leur exil vers l'Angleterre ou rejoignaient les réseaux des résistants. Les luxembourgeois étaient soutenus dans leur action par 3 résistants :

Jean Cros, Jos Gaspard d'origine luxembourgeoise et Marcel Meyer de Clermont-Ferrand. Ces hommes allaient malheureusement faire partie d'une arrestation massive de réfugiés et résistants sur le Puy-de-Dôme commanditée par la Gestapo. Emprisonnés par les nazis au Luxembourg puis déportés au camp de concentration de Natzweiler-Struthof, ils furent cruellement exécutés le 19 mai 1944. **11 résistants (Messieurs Cros, Gaspard, Goldschmit, Jung, Lorang, Meyer, Morbé, Steiner, Tholl, Ungeheuer et Wiesen) perdirent la vie** dans la lutte contre le régime extrémiste nazi pour préserver la Vie et la Liberté des Hommes en Europe.

En juin 1985, une délégation luxembourgeoise fut accueillie par André NEYRAT, maire des Ancizes-Comps, pour une cérémonie de recueillement

et le dévoilement d'une plaque commémorative à la mémoire de Jean CROS et des luxembourgeois. Aimé Knepper, enrôlé de force et déserteur, qui était passé par la « Maison CROS », remettait à la commune des Ancizes, et au nom du gouvernement luxembourgeois, la médaille de la reconnaissance nationale. La municipalité s'était également rendue à Differdange au Luxembourg pour rendre hommage à Albert Ungerheuer.

En 2016, la « Maison CROS » a été vendue par Aubert et Duval à un particulier avec l'engagement que demeure sur sa façade la plaque commémorative.

Sources : *Journal La Montagne, Ouvrage d'Ernest Gillen: « Sou wéi ech et erlieft hunn », Gestohlene Jugendjahre in den Konzentrationslagern Natzweiler-Struthof und Dachau, 1942-1945 », Edition Saint-Paul Luxembourg, 2005.*



Plaque commémorative à la Maison Cros.

Hommage à Jean SANITAS



Jean SANITAS, originaire des Combrailles, né le 6 novembre 1927 à Clermont-Ferrand et mort le 8 août 2016 à Pontgibaud,

résistant, écrivain, poète, essayiste, journaliste, grand reporter et auteur de bande dessinée.

Entré très tôt dans la Résistance au sein des FTP Francs-Tireurs et Partisans aux côtés de son père et de son frère aîné, André, il est arrêté en même temps qu'eux en 1944 à la suite d'une dénonciation - il a alors 16 ans. Ils sont torturés au cours de leurs interrogatoires menés par la

Gestapo. Jean parvient à s'échapper tandis que son père est envoyé au camp de concentration de Neuen-gamme, d'où il ne revient pas, et son frère perd la vie pendant son transfert au camp de Dachau.

Il poursuit ensuite le combat par diverses actions comme la distribution de tracts, les sabotages, la participation à des opérations militaires, des transports d'armes, etc.

Ces actes de résistance lui valent l'homologation FFI.

Durant toute sa vie, il restera engagé dans une lutte sans merci contre les idées fascistes.

Le 21 octobre 2013, il est décoré de la Légion d'honneur par Jean-Yves GOUTTEBEL, Président du Conseil

départemental, évoquant « *la détermination d'un homme de lettres et de valeurs, qui connaît la valeur des mots mais aussi celle des actes* ».

Il est à l'origine de la création du Mémorial aux Résistants des Combrailles « Victoire » inauguré le 8 mai 2000 sur notre commune, fruit du travail de l'artiste Hal WILSON maître du fer et du feu, sculpteur à la renommée mondiale installé entre la Creuse et les Combrailles et à Paris.



Les Ancizes au fil du temps



HORAIRES OUVERTURE DE L'ACCUEIL MAIRIE

- Lundi : 09H00 - 12H00 et 14H00 - 17H00
- Mardi : 09H00-12H00 et 14H00 - 17H00
- Mercredi 09H00 - 12H00 et 14H00 - 17H00
- Jeudi : 09H00 - 12H00 et 14H00- 17H00
- Vendredi : 09H00 -12H00 et 14H00 - 17H00
- Samedi : 10H00 - 12H00



04 73 86 80 14



www.ancizes-comps.eu



Suivez les actualités de la commune sur la page Facebook : Mairie Les Ancizes-Comps



Mairie des Ancizes - 5 avenue du Plan d'Eau
63770 Les Ancizes-Comps

